



Hebdomadaire
Paraît le vendredi
N° 2685
17 janvier 2020
1,20 € • DOM: 1,80€



Prolétaires de tous les pays, unissons-nous!

LUTTE **OUVRIÈRE**

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

**Le journal
d'Arlette Laguiller**

Contre le saccage des retraites

Le mouvement continue



Âge pivot
**Prétendu
compromis et
vraie arnaque**

Page 3

Police
**Le pouvoir
couvre
les bavures**

Page 4

Sahel
**Macron comme
au temps
des colonies**

Page 16

LEUR SOCIÉTÉ

Suspension de l'âge pivot: pseudo-compromis et vraie arnaque 3
 Financement des retraites: entourloupe à tous les étages 3
 "Pénibilité" et "emploi des seniors": poudre aux yeux 3
 Violences policières: les vœux hypocrites de Castaner 4
 Cédric Chauviat: bavure mortelle 4
 Rémi Fraisse: crime impuni 4
 Des listes de Lutte ouvrière aux élections municipales 4
 Martinique: la colère explose 12
 Pesticides: champs libres 12
 Un arrêté anti-épandages rédigé par les fabricants 12
 Bouygues, Veolia, Sodexo...: un racket sans borne 13
 Paradis fiscaux: pourquoi chercher aussi loin? 13
 Armateurs: comment les grandes compagnies détroussent les peuples 13
 Nos lecteurs écrivent: des élèves handicapés "laissés sur le bord du chemin" 13

DANS LE MOUVEMENT

Salaires enseignants: la revalorisation, une fumisterie de plus 5
 Paris: des grévistes s'invitent à Parcoursup 5
 Noisiel: la mobilisation se maintient 5
 Les avocats en grève 5
 Marins et dockers: opération ports morts 6
 Hôpitaux publics: un mouvement qui doit rejoindre celui des autres travailleurs 6
 Une situation inacceptable SNCF - RATP: la grève tient toujours 7
 Manifestations: un point de ralliement pour tous les travailleurs en colère 7
 Chartres: leurs vœux... et les nôtres 7
 EDF: commissariat coupé à la SNCF 8
 Strasbourg - Nantes - Orléans Dépôt d'Achères 8
 Safran - Villaroche: avec les cheminots devant l'usine à la RATP 9
 Dépôts de bus de Vitry, Nanterre, Pleyel - Saint-Denis, Paris - Croix-Nivert - Terminus de la porte de Saint-Cloud - Ligne 9 9

DANS LE MONDE

Espagne: Podemos entre au gouvernement du PSOE 14
 Autriche: les Verts au gouvernement... avec les mêmes qu'avant 14
 Malte: les mafieux et leurs complices 15
 Iran: l'union nationale fragilisée 16
 Sommet sur le Sahel: Macron comme au temps des colonies 16

ENTREPRISES

U Log - Trélazé 10
 CAF - Nancy 10
 CNAV - Paris 10
 Dividendes record 10
 Reconversion professionnelle: derrière les promesses, du vent! 10
 Michelin - La Roche-sur-Yon 11
 Cargill - Haubourdin 11
 Auchan 11
 Ghosn, un licencié licencié 11

"Âge pivot-âge pipeau", c'est toute la réforme des retraites qui est à jeter!

Samedi 11 janvier, au 38^e jour de grève des cheminots et des agents de la RATP, et alors que plusieurs centaines de milliers de personnes manifestaient leur opposition à la réforme, Philippe a annoncé une vraie-fausse disparition de l'âge pivot.

En réalité, cet âge pivot, rebaptisé âge d'équilibre, sera maintenu pour toutes les générations partant en retraite après 2027. Son annonce ne concerne que ceux qui partiront entre 2022 et 2027, et elle est sous condition.

Les confédérations syndicales et le grand patronat doivent trouver un autre moyen de financement, sans faire payer le patronat... sans quoi l'âge pivot serait réintroduit, même pour ces générations.

Ce que les médias présentent comme un signe d'ouverture est donc un enfumage de première. Tout au plus montre-t-il la fébrilité du gouvernement face aux grèves et aux manifestations.

Pour empêcher le saccage des retraites, il faut le retrait de tout le projet. Comment accepter un nouveau système qui, sous couvert de justice, réduira les pensions de 20 ou 30% et nous forcera à retarder notre départ à la retraite?

Poudre aux yeux, mauvaise foi, mensonges et confusion: voici comment le gouvernement espère faire passer la pilule. Il promet en particulier un minimum de 1000 euros de retraite, et le présente comme le summum du progrès pour les femmes et les plus précaires. C'est indigne! 1000 euros, après toute une vie de travail? Quel ministre ou député vivrait avec cela?

Quant aux mensonges, ils sont innombrables. Certains perroquets de la majorité affirment même qu'il serait plus avantageux de calculer la retraite sur la base de toute la vie professionnelle que sur les 25 meilleures années ou les six derniers mois! D'autres expliquent aux enseignants que les hausses de salaire qu'on leur refuse depuis vingt ans vont enfin arriver... Heureusement que le ridicule ne tue pas! Et ces menteurs professionnels nous demandent de leur faire confiance!

Alors, tous ceux qui continuent de demander le retrait pur et simple du projet gouvernemental ont mille fois raison. Ce qui se joue autour des retraites, c'est la lutte de classe, une lutte féroce où la bourgeoisie montre sa voracité. Car c'est pour elle que Macron tient à cette réforme. Pour assurer l'équilibre des retraites, l'État met

aujourd'hui la main à la poche. En 2018, il y a consacré trois milliards. Ce sont trois milliards sur 350 de budget total des retraites, mais, pour le grand patronat c'est déjà trop! La bourgeoisie exige des économies sur les hôpitaux, l'éducation ou les retraites, parce qu'elle veut que l'État lui réserve cet argent.

En 2019, les entreprises du CAC 40 ont distribué 60 milliards d'euros à leurs actionnaires, un record historique. Il suffirait de prendre ne serait-ce que 10% de ces 60 milliards pour assurer le financement des régimes de retraite, mais c'est impensable pour le gouvernement. La seule issue qu'il envisage est de faire payer les travailleurs, leur enlever des droits, les mettre à la diète.

Que les dirigeants de la CFDT ou de l'UNSA marchent désormais avec le Medef dans la mascarade gouvernementale n'y change rien. Ces mêmes confédérations accompagnent tous les reculs depuis des années en se targuant d'éviter le pire. Déjà en 1995, la CFDT conduite par Nicole Notat avait pris fait et cause pour le plan Juppé, qui avait été abandonné sous la pression des grévistes.

Eh bien, aujourd'hui encore, ce sont les forces que les travailleurs mettront dans le combat qui seront déterminantes. Tous ceux qui se sont engagés dans cette grève ont compris qu'il n'y avait pas d'autre choix. Ce sont les profits des capitalistes ou nos retraites, leurs dividendes ou nos emplois, leurs sinécures ou nos conditions de travail. La seule chose qui compte, c'est le rapport de force.

Les dizaines de milliers de grévistes de la SNCF et de la RATP ont pris conscience de cette nécessité et en ont fait leur combat. C'est une victoire sur la résignation dans laquelle Macron voudrait nous enfermer, y compris à coups de matraque et de LBD.

Avec cette mobilisation qui continue, le camp des travailleurs est plus fort qu'hier. Chaque jour de grève et de mobilisation est une petite victoire pour les travailleurs et une défaite pour Macron. Alors, il faut tout faire pour que les nouvelles échéances prévues, avec en particulier la journée de mobilisation du jeudi 16 janvier, soient réussies.

Comme le disent les grévistes depuis plus de cinq semaines, c'est une grève «pour l'honneur des travailleurs et pour un monde meilleur». Parce que seul le combat des travailleurs offre une perspective à la société.



Suspension de l'âge pivot : pseudo-compromis et vraie arnaque

En annonçant le 11 janvier que la mesure instituant l'âge pivot était suspendue, Édouard Philippe a parlé de compromis et a demandé que chacun, gouvernement et syndicats, y mette du sien. Son discours restera comme un exemple de mensonge débité de sang-froid et avec le plus grand culot.

Le mouvement contre la retraite par points et toutes ses conséquences désastreuses pour les salariés était déjà commencé lorsque Philippe a sorti de son chapeau cet âge pivot. Cette mesure était une provocation à l'encontre des grévistes et une mise en scène pour permettre à Laurent Berger de jouer pendant quelques semaines à l'opposant sans frais, contre l'âge pivot mais pour la retraite à points.

En revanche, et c'était le but recherché, l'annonce

du retrait de cette mesure a permis à une collection de bavasseurs d'affirmer que, les grévistes ayant obtenu quelque chose, ils devaient mettre fin à leur mouvement. Les ministres, les députés, les commentateurs à deux sous la ligne y sont allés de leur leçon de morale. Et, bien entendu, Laurent Berger, au nom de la CFDT a prétendu avoir arraché ce recul du gouvernement.

Le gouvernement n'a retiré évidemment que du vent, et il en profite même

pour exiger que rien ne vienne « augmenter le coût du travail », phrase toute faite pour dire que rien ne doit diminuer les profits patronaux. Il demande même aux confédérations syndicales de faire des propositions qui respectent ce commandement. Mais comment donc pourrait-on améliorer le sort des salariés et des retraités sans diminuer le profit des patrons, puisque l'un est, et a toujours été, en raison inverse de l'autre ?

Pourtant les dirigeants syndicaux, et pas seulement ceux de la CFDT, se montrent prêts à se précipiter dans de prétendues négociations qui commencent sur des présupposés entièrement



défavorables aux travailleurs. Ce n'est que conforme à leur attitude, qui consiste à aller négocier quoi qu'il arrive, c'est-à-dire à participer à toutes les parlottes que gouvernement et patronat leur proposent, même quand il est évident qu'il n'en sortira rien sinon des reculs. C'est aider le

gouvernement à forger l'alibi d'un prétendu dialogue.

Ceux des dirigeants syndicaux qui dénoncent à juste titre la manœuvre de Philippe donneraient du poids à leurs propos et de l'allant aux grévistes en refusant de participer à de telles mises en scène.

Paul Galois

Financement des retraites : entourloupe à tous les étages

Édouard Philippe exige des syndicats de préconiser des mesures « dont la vocation est de parvenir à un équilibre financier [du système universel des retraites] d'ici 2027 ». Avec un impératif absolu : pas question d'augmenter les cotisations patronales.

Il manquerait, nous dit-on, à l'horizon 2025, entre 8 et 17 milliards

d'euros pour équilibrer les comptes des retraites. Le COR, Conseil d'orientation

sur les retraites, sur lequel le gouvernement s'est appuyé pour faire peur à tout le monde, a précisé que ces chiffres étaient à prendre avec des pincettes.

Un nombre de salariés plus important, un chômage qui diminue, une situation économique un peu meilleure, remplissent mécaniquement les caisses de Sécurité sociale, et les caisses de retraite en particulier. À l'inverse, les licenciements organisés par le patronat et la diminution du nombre des fonctionnaires imposée par Macron, accompagnée du blocage de leur salaire, diminuent les rentrées de cotisations.

Autre entourloupe largement employée depuis quelques années : la non-compensation par l'État des exonérations patronales, décidée par le gouvernement, représente un

manque à gagner pour les caisses de retraite. Il s'agit de plusieurs dizaines de milliards depuis l'arrivée de Macron au pouvoir.

De toute façon, le COR l'a écrit en toutes lettres, l'évaluation du déficit des retraites dépend de « conventions comptables discutables ».

En fait, le but du gouvernement est de faire croire qu'il y a péril en la demeure et qu'il faut donc faire payer les travailleurs, tous les travailleurs.

Pourtant, il y a largement de quoi financer la retraite de tout le monde, d'abord parce que ce serait normal. Quel que soit son parcours, chômage ou pas, emploi public ou privé, mère de famille, handicapé, chaque salarié à la retraite a droit à un revenu pendant sa retraite, lui permettant de vivre convenablement,

financé par les employeurs, puisque ce revenu n'est que du salaire différé.

Ensuite, les progrès de productivité permettent de produire toujours plus de richesses. Aujourd'hui, chaque travailleur en produit bien plus que l'équivalent de sa simple subsistance, et globalement les travailleurs produisent largement de quoi nourrir, vêtir, loger et faire vivre convenablement toute la population, et ils pourront le faire demain encore mieux. Le seul problème, c'est qu'une part énorme de cette production de richesse est accaparée par une poignée de milliardaires parasites. La solution du financement des retraites est à trouver de ce côté-là.

Bertrand Gordes



"Pénibilité" : poudre aux yeux gouvernementale

Pour tenter de faire passer sa réforme des retraites, le gouvernement reprend une vieille ficelle, utilisée par tous ses prédécesseurs, en parlant de la pénibilité au travail. Des rencontres sont organisées avec les directions syndicales qui acceptent de se prêter à son jeu.

Les discussions gouvernement-patronat-syndicats sur la pénibilité seront au mieux de la poudre aux yeux. La loi prévoit déjà que le fait d'effectuer un travail pénible puisse permettre de partir plus tôt à la retraite. Mais elle le fait de façon très restrictive, d'autant plus

que la même ministre du Travail de Macron avait, dès sa prise de fonctions en 2017, et comme le patronat l'exigeait, avalisé la suppression de quatre des dix seuls critères de pénibilité retenus par la loi. Ces critères n'ouvrant plus droit à un compte pénibilité (seuls

1,5 million de salariés en ont un) concernaient le port de charges lourdes, les positions pénibles, les agents chimiques dangereux et les vibrations mécaniques. Travailler au marteau-piqueur, par exemple, ne serait donc pas pénible, pour nos gouvernants.

Annonçant la couleur avant même de recevoir les syndicats, la ministre a rabâché dans les médias que ces critères sont trop difficiles à évaluer. Pour elle, il n'est pas question de les

rétablir.

Lors de négociations sur la retraite et la pénibilité dans le secteur public le 8 janvier, le secrétaire d'État à la Fonction publique a, lui, annoncé la fin des « catégories actives » qui permettraient que des agents partent cinq ou dix ans avant l'échéance légale, au titre de la pénibilité. Résultat, selon la CGT – qui a claqué la porte avec la CFE-CGC, et la FSU, FO et Solidaires ayant boycotté la réunion –, sur 700 000 agents du public

qui y avaient droit, entre 200 000 et 300 000 n'auront plus rien.

Et pendant que le gouvernement monte une mise en scène sur la pénibilité au travail, un ouvrier a toujours en moyenne une espérance de vie de sept ans inférieure à celle d'un cadre supérieur ou d'un dirigeant d'entreprise. L'écart atteint même treize ans entre les 5 % les plus pauvres de la population et les 5 % les plus riches.

Pierre Laffitte

Violences policières : les vœux hypocrites de Castaner

Le ministre de l'Intérieur, Christophe Castaner, début d'année oblige, a présenté ses vœux à la police nationale le 13 janvier.

Il a distillé quelques formules rappelant à ses troupes le discernement à avoir dans l'usage de la violence : « C'est l'honneur de la police qui est en jeu, on ne fait pas de croche-pied à l'éthique, sauf à s'abaisser, à abaisser la police », faisant allusion à la manifestante toulousaine ainsi jetée au sol par un policier.

Ce ton doucereux était moins destiné aux policiers qu'à être relayé par les médias car, à peine l'année commencée, les interventions de la police ont à nouveau suscité l'indignation et la colère. Les manifestations contre la réforme des retraites ont été l'objet de violences policières, en particulier le tir à bout portant d'un projectile de LBD sur un manifestant, ou cette travailleuse de la RATP frappée à plusieurs reprises, notamment à la tête, alors qu'elle voulait récupérer son téléphone portable tombé au sol.

Les images, tournées le plus souvent grâce aux téléphones portables, sont accablantes pour les policiers et elles embarrassent le ministère de l'Intérieur. Sans ces images, qui ne garantissent rien sur l'issue d'éventuels

procès, il est bien probable qu'aucune enquête judiciaire n'aurait été ouverte.

En ce début d'année, Castaner appelle la police à « un usage juste et proportionné de la force ». En réalité, dans les manifestations de contestation de la politique du gouvernement et jusqu'aux interventions dans l'exercice courant de leur mission, la police reste d'abord et avant tout une bande d'hommes en armes dressés par le gouvernement contre les classes populaires et dont l'impunité est quasi garantie par la hiérarchie jusqu'au sommet de

l'État.

Édouard Philippe a encore confirmé qu'il couvrait les forces de répression en déclarant sur France 2 dimanche 12 janvier : « Il faut parfois utiliser la force pour ramener l'ordre, et il ne faut pas en avoir peur. » Une telle attitude ne peut qu'encourager un certain nombre de policiers, de gendarmes mobiles et de CRS à commettre des actes de violence sans se préoccuper d'une quelconque éthique. Philippe et Castaner le savent parfaitement et ce ne sont pas leurs déclarations sur la nécessité d'un usage « proportionné et maîtrisé » de la force qui feront oublier leur responsabilité.

Boris Savin



Le mauvais CRS

Le bon CRS



Cédric Chouviat : bavure mortelle

Le 3 janvier, Cédric Chouviat, un livreur à scooter de 42 ans, père de cinq enfants, est mort, victime des méthodes employées par les policiers qui l'avaient interpellé parce qu'il téléphonait en conduisant.

D'après l'autopsie, il serait mort d'une asphyxie avec fracture du larynx. C'est probablement la technique dite du plaquage ventral – les policiers maintiennent la personne à terre en s'asseyant sur son dos – qui serait à l'origine de son décès. Jugée trop dangereuse, cette méthode est interdite dans plusieurs pays d'Europe et dans une partie des États-Unis.

Comme à chaque fois dans ce type d'affaires, le premier réflexe de la préfecture de police a été de mentir sur les causes de ce drame en accusant... la victime d'agressivité et d'irrespect,

comme si cela justifiait sa mort ! Ensuite, quand des vidéos, prises par Cédric lui-même et par des témoins, ont commencé à circuler, les autorités ont évoqué son prétendu état antérieur cardiovasculaire, ce que ses proches ont réfuté.

Le ministre de l'Intérieur Castaner s'est senti obligé de recevoir rapidement la famille de Cédric, qui a décidé de porter plainte contre les policiers. Au vu de l'attitude des autorités, le combat pour faire la lumière sur les circonstances du décès de Cédric ne fait que commencer.

Lucien Détroit

Rémi Fraisse : un crime impuni

Jeudi 9 janvier, la cour d'appel de Toulouse a confirmé la décision rendue il y a deux ans de ne pas faire comparaître le gendarme mobile qui avait lancé la grenade offensive responsable de la mort de Rémi Fraisse, dans la nuit du 25 au 26 octobre 2014.

Rémi Fraisse manifestait contre le projet, aujourd'hui abandonné, de construction du barrage de Sivens dans le Tarn. Il avait été tué sur le coup par l'explosion d'une grenade

du même type que celle qui avait déjà fait un mort en 1977, lors des manifestations contre la centrale nucléaire de Creys-Malville. D'importantes plaies au dos avaient été révélées

par l'autopsie, mais il avait fallu plusieurs jours aux autorités pour reconnaître l'implication de la gendarmerie mobile dans la mort du jeune homme de 21 ans. Quelques mois après, les grenades de ce type avaient été retirées de l'arsenal de la gendarmerie mobile, ce qui sonnait comme un aveu.

Mais si plus personne

ne discute les causes de la mort, la justice pour l'heure écarte tout procès mettant en cause non seulement le gendarme mais aussi toute la chaîne de commandement, depuis le préfet jusqu'au ministre de l'Intérieur de l'époque, Bernard Cazeneuve. La mort de Rémi Fraisse n'est aux yeux de la justice qu'un accident malheureux.

L'avocat de la famille de Rémi Fraisse s'est pourvu en cassation, dernier recours avant que ce crime ne soit enterré définitivement par la machine judiciaire. C'est pourtant bien ainsi, même si aucun verdict n'est jamais prononcé, qu'il faut qualifier la mort du jeune militant écologiste.

B.S.

Élections municipales : des listes de Lutte ouvrière

Lors des élections municipales des 15 et 22 mars prochains, des listes « Lutte ouvrière – Faire entendre le camp des travailleurs » seront présentes dans de nombreuses villes.

Dans le mouvement contre la réforme des retraites, deux camps s'affrontent. D'un côté, Macron, le gouvernement et ceux qu'ils servent : les capitalistes qui veulent que tout l'argent de l'État leur revienne. De l'autre, les

travailleurs de la SNCF et de la RATP, les enseignants, présents en masse dans les grèves et dans les manifestations. Et avec eux tous les travailleurs des entreprises privées, de la grande distribution, des hôpitaux, de l'énergie, de La Poste et

des télécommunications, qui soutiennent ce mouvement, même si la grève des transports complique leur vie quotidienne.

Dans les élections municipales, les listes de Lutte ouvrière veulent représenter ce camp des travailleurs en lutte. Certes, ce scrutin ne peut changer le sort des travailleurs. Aux municipales pas plus qu'à l'élection des députés ou à celle du

président de la République, les questions dont dépend la condition ouvrière ne sont soumises au vote.

Mais, dans ce scrutin, les travailleurs peuvent faire entendre leur voix. Ils peuvent dire leur colère par rapport à la politique menée, ils peuvent se compter. Ils peuvent envoyer au conseil municipal des travailleurs qui seront leurs porte-parole, leurs

yeux et leurs oreilles.

Les listes de Lutte ouvrière seront composées d'ouvriers et d'employés, de cheminots et d'hospitaliers, de chômeurs et de retraités, de celles et ceux qui font fonctionner la société.

Tous ceux qui veulent nous aider à constituer ces listes, à les défendre et les soutenir, seront les bienvenus.

Salaires enseignants : la revalorisation, une fumisterie de plus

Lors d'une première rencontre lundi 13 janvier avec leurs syndicats, Jean-Michel Blanquer a annoncé que 500 millions d'euros allaient être consacrés à la revalorisation des salaires des enseignants en 2021. D'autres augmentations seraient prévues par la suite, destinées à compenser la baisse drastique de revenus, entre 300 et 600 euros mensuels, que subiraient les retraités avec le projet de réforme.

Les enseignants devront déjà attendre un an avant de voir une hausse de leurs salaires. De plus, si l'on fait les comptes, en répartissant cette somme entre quelque 800 000 enseignants, cela ne ferait jamais qu'une hausse mensuelle de salaire de... 50 euros pour chacun, bien moins que ce que l'inflation,

cumulée avec des gels successifs du point d'indice depuis 2010, leur a fait perdre.

Avec ce gouvernement, les enseignants, comme l'ensemble des travailleurs, ne peuvent s'attendre à aucun cadeau, même minime, sans contrepartie. Ainsi, pour 2022, il serait question non pas d'une hausse générale

des salaires, mais d'une prime dont le montant varierait en fonction de l'ancienneté, les débuts de carrière étant favorisés, ou, ce qui est dans l'air du temps, d'une prime au mérite, ce qui voudrait dire accepter les heures supplémentaires pour remplacer un collègue, augmenter la somme des tâches administratives qui parasitent le temps consacré à l'enseignement, etc.

Une autre annonce de « bonnes nouvelles futures », pour reprendre les mots de Blanquer qui dit vouloir prendre le point de vue des élèves, serait de combler en partie le « trou



de juillet-août ». Et même s'il fait des contorsions pour ne pas dire les choses clairement, à savoir qu'il veut diminuer les congés des enseignants, il a déjà commencé les attaques en suggérant de placer les journées de formation pendant les vacances. Il parle maintenant de garantir le soutien scolaire gratuit aux élèves des milieux défavorisés.

En recevant les syndicats lundi 13 janvier, Blanquer

a établi un calendrier de réunions pour discuter de ses propositions. Il y aura donc des concertations, des consultations, des négociations, qui ne déboucheront sur rien, ni pour les salaires, ni pour améliorer les conditions de travail des enseignants. Ils n'ont rien à attendre de cette panoplie habituelle de réunions creuses d'un gouvernement qui leur est hostile.

Marianne Lamiral



Manifestation le 9 janvier à Lyon.

Les avocats en grève

Défilés dans les cortèges de travailleurs, grève des audiences aux tribunaux, jet démonstratif de leurs robes aux pieds de la ministre de la Justice : une partie des avocats sont en colère contre la réforme des retraites et le font savoir.

L'ensemble des avocats protestent contre le doublement de leurs cotisations aux caisses de retraite, qui selon le projet gouvernemental passeront de 14% à 28% au fil des ans. Ceux qui ont de gros cabinets rapportant beaucoup peuvent parfaitement amortir ces frais supplémentaires. Mais toute une partie de la profession ne roule pas sur l'or, notamment ceux qui débutent et n'ont pas une clientèle nombreuse ou fortunée. Cette augmentation de cotisations

menace de prendre à la gorge les avocats les moins prospères.

De plus, la réforme du gouvernement prévoit la fin de la caisse de retraite spécifique qui garantit aujourd'hui aux avocats un minimum de retraite de 17 000 euros annuels. La perspective d'en être réduits à un plancher de 12 000 euros – les fameux 1 000 euros par mois dont se vante le gouvernement – a en effet de quoi inquiéter... et mobiliser contre cette réforme.

Lucien Détroit

Paris : des grévistes s'invitent à Parcoursup

C'est au cri de « Profs en colère » que quelque 300 enseignants ont envahi le colloque qui se tenait le 10 janvier au sein du salon Parcoursup à la grande halle de la Villette, à Paris. La présidente de la région Île-de-France, qui devait y intervenir, a courageusement fui.

Ce jour-là, après la manifestation du 9 janvier, très suivie encore dans l'Éducation nationale, des assemblées générales se sont tenues dans de nombreux établissements scolaires, qui ont reconduit la grève et discuté des actions à mener.

Même si Blanquer s'était décommandé au dernier moment, venir perturber le colloque de Pécresse et de la ministre de l'Enseignement supérieur, Frédérique Vidal, était très tentant pour les grévistes proches du

lieu. Par petits groupes, ils sont entrés dans la halle, restant le plus discrets possible, malgré les banderoles, les tracts et même un mégaphone ! À l'heure du forum prévu, tout le monde s'est rassemblé devant l'amphithéâtre et il a suffi d'insister un peu pour passer les contrôles et rentrer dans la salle en masse. Ils ont juste eu le temps d'apercevoir Pécresse en train de s'enfuir. Quant à Vidal, personne ne l'a vue ni de près ni de loin.

Noisiel : la mobilisation se maintient

Le matin du 9 janvier, 80 personnes, salariés de l'Éducation nationale (enseignants, surveillants, CPE) en grève, se sont réunies à la Bourse du travail de Noisiel, en Seine-et-Marne, pour faire le point sur la mobilisation contre la réforme des retraites et discuter de la suite.

Des cheminots du dépôt de Vaires-sur-Marne et des salariés de la RATP en grève ont rappelé pourquoi ils se battent de toutes leurs forces depuis le 5 décembre, et ont exprimé la nécessité que la grève s'élargisse aux autres secteurs. Ils ont été chaleureusement applaudis, avant de partir rejoindre leurs propres assemblées générales.

La discussion s'est ensuite poursuivie entre

enseignants. Les plus anciens ont raconté leur longue mobilisation de 2003 contre le passage de 37,5 à 40 annuités, rappelant que l'attaque actuelle contre les pensions de retraite est loin d'être la première. Plusieurs sont intervenus pour faire état d'un essoufflement de la mobilisation dans leur établissement, exprimant l'envie de reconduire la grève le lendemain pour faire des tournées dans les écoles,

Après une prise de parole pour rappeler l'opposition des enseignants aux attaques sur les retraites, un cortège s'est formé pour défilé dans le forum, avec des slogans contre la réforme et le gouvernement. Cela résonnait bien. Les étudiants présents pour présenter les universités ainsi que les quelques lycéens venus se renseigner à ce salon étaient d'ailleurs nombreux à reprendre les slogans, dont « Mensonge, mépris, austérité, Blanquer a choisi ses trois spécialités ».

Même les vigiles du salon avaient du mal à cacher leur sympathie... Une action réussie, qui donnait envie de continuer la lutte !

Correspondant LO

collèges et lycées du secteur, afin de convaincre un maximum de personnes de se rendre à la manifestation du samedi 11 janvier et de poursuivre le mouvement.

Le 10 janvier, des groupes se sont retrouvés au petit matin dans différentes villes (Torcy, Champs-sur-Marne, Noisiel, Chelles, Lognes, Vaires...) et ont été bien accueillis par leurs collègues, grévistes ou non-grévistes, qui ont exprimé leur opposition à la réforme des retraites et leur défiance à l'égard des promesses d'augmentation des rémunérations annoncées par le ministre de l'Éducation.

Correspondant LO

Marins et dockers : opération ports morts

Après plusieurs journées d'action en décembre et la première semaine de janvier, les travailleurs des ports et docks ont bloqué les grands ports maritimes à partir du 14 janvier. Ils décideront le 16 de la poursuite et des formes de l'opération ports morts.

Ainsi, à l'appel de la CGT, Dunkerque, Le Havre, Rouen, Nantes-Saint-Nazaire, La Rochelle, Bordeaux et Marseille sont bloqués. Plus une marchandise ne peut être embarquée ou débarquée, ni même entrer ou sortir de la zone portuaire. Les dockers, comme les cheminots et les travailleurs de la RATP en lutte, exigent le retrait pur et simple de la

réforme Macron-Philippe.

Les marins des remorqueurs, y compris des compagnies privées, sont également à nouveau en grève, depuis le 14 janvier. La fédération CGT des marins affirme à juste titre que le gouvernement ne garantit à ce jour ni le maintien de l'âge de départ en retraite à 55 ans, ni le niveau des pensions.



FRÉDÉRIC SPEICH

Opération port mort à Marseille. par exemple, est très ralentie. Ces travailleurs, qui ont la main sur une artère vitale du système et donc du profit capitaliste, joignent leurs forces au mouvement en cours, dans l'intérêt de tous les salariés.

Paul Galois

Les artisans et ouvriers pêcheurs, conchyliculteurs et mytiliculteurs de la région de Sète ont quant à eux fait grève et manifesté le 9 janvier, car ils refusent de travailler plus et cotiser plus pour gagner moins.

Les travailleurs des ports, à quai ou en mer, ont

fait grève dix jours depuis le début du mouvement, des dizaines de navires ont dû retarder leur escale ou même l'annuler, des containers sont bloqués sur les quais. Cela a des conséquences immédiates sur l'économie du pays: le ravitaillement des hypermarchés des Antilles,

Hôpitaux publics : rejoindre les autres travailleurs

Mardi 14 janvier, le Collectif inter-hôpitaux a tenu une conférence de presse à l'hôpital de la Salpêtrière. 1 300 médecins annoncent leur démission de toutes leurs responsabilités administratives pour contraindre la ministre Agnès Buzyn à rouvrir les négociations sur l'avenir de l'hôpital public.

Devant un public d'environ 80 chefs de service, dont plusieurs venus de province, et de journalistes, le CIH a déclaré qu'ils étaient déjà 1 125 à poser leur démission, mais qu'ils seraient très prochainement 1 300. Ils ne siégeront donc plus dans les commissions médicales, ne participeront plus à aucune réunion administrative et n'effectueront plus la cotation des actes médicaux dans le cadre de la tarification à l'activité, ce qui devrait bloquer les

recettes des hôpitaux. Ceci à moins qu'Agnès Buzyn ne reprenne les discussions avec eux.

Après avoir témoigné, de manière parfois bouleversante, des difficultés qu'ils rencontrent dans leur service pour soigner les patients, ces médecins ont rappelé que les mesures proposées par le gouvernement en décembre étaient largement insuffisantes: selon eux, il faudrait augmenter encore le budget de l'hospitalisation

publique de 600 millions. Ils ont d'autre part réaffirmé qu'ils ne demandaient pas d'augmentation pour eux-mêmes, mais pour le personnel non médical, de façon à rendre les carrières des soignants plus attractives.

Tout cela irait dans le bon sens mais, en ce qui concerne les grèves et manifestations interprofessionnelles, le CIH reste réservé, disant avoir conscience que les retraites sont un gros problème pour les soignants mais qu'il n'est pas compétent pour se joindre à ce combat, admettant tout au plus qu'il n'y a pas d'antagonisme entre les deux mouvements.

Cependant c'est tout le personnel des hôpitaux, en

particulier non médical, qui aurait intérêt à participer au mouvement interprofessionnel actuel, aux côtés des autres travailleurs. Les attaques contre les hôpitaux et leur personnel, les

attaques contre les retraites, font partie d'une même offensive de l'État et de la classe capitaliste contre les travailleurs, à laquelle il faut mettre un coup d'arrêt.

Correspondant LO



Les travailleurs de la santé dans la manifestation parisienne du 5 décembre.

Une situation inacceptable

L'initiative des médecins vient après le mouvement qui s'est exprimé dans la rue le 14 novembre, après celui des soignants des services d'urgence, sans parler des nombreuses mobilisations locales qui ont dénoncé l'étranglement financier des hôpitaux orchestré par l'État et ses conséquences sur les patients et le personnel hospitalier.

Des tarifs de remboursement, donc des rentrées financières, qui n'ont pas suivi l'évolution des coûts d'hospitalisation pendant plusieurs années ont plongé nombre d'établissements dans l'endettement. D'autant plus que, les déserts médicaux s'étendant, les patients qui ne peuvent consulter un médecin en ville viennent de plus en plus aux Urgences.

Le quotidien des

services hospitaliers est dramatique. On manque de lits, les couloirs servant de « chambre » en cas d'afflux de malades. On manque de matériel de base, par exemple de potences pour soulager les membres opérés, mais aussi de couvertures, de produits d'entretien, etc.

Des locaux d'un autre âge, eu égard à la technique médicale moderne, en côtoient d'autres qui sont

renovés mais manquent cruellement d'effectifs, ce qui provoque des fermetures de lits pourtant installés. La pénurie de personnel est générale, des médecins aux aides-soignants, en passant par les infirmières et les ASH qui s'occupent du nettoyage. Elle oblige chacun à courir d'une tâche à une autre, d'un patient à un autre, sans pouvoir accorder le temps et l'attention nécessaires à des gens qui souffrent.

On cherche en permanence les lits libres pour hospitaliser les patients qui arrivent, même si c'est dans des services autres que ceux spécialisés dans

les pathologies à soigner. On envoie même des patients d'un hôpital à un autre, voire dans d'autres régions, comme récemment des enfants de la région parisienne hospitalisés à des centaines de kilomètres à cause de la pénurie de lits de réanimation pédiatrique.

Dans les hôpitaux psychiatriques, on recourt de plus en plus à la contention pour « traiter » les patients en crise en les attachant, car le personnel n'est plus assez nombreux pour s'en occuper, ni avant la crise pour la prévenir, ni après pour maîtriser des malades agités.

Ce quotidien qui

s'aggrave sans cesse n'attire plus à l'hôpital ni les jeunes médecins ni les soignants. C'est pourquoi, des infirmières aux ASH, la revendication d'une augmentation de 300 euros mensuels formulée par le personnel des Urgences s'est généralisée.

Jusqu'à présent, sous la pression des mobilisations, la ministre Buzyn a lâché tout au plus quelques miettes, nettement insuffisantes au regard des besoins des hospitaliers. Il est urgent de dédier aux hôpitaux tous les moyens financiers que la santé de la population mérite.

Lucien Détroit

SNCF – RATP : la grève tient toujours

Le gouvernement pensait que l'annonce de son compromis bidon allait mettre un coup d'arrêt à la grève dans les transports publics. Eh bien non, comme l'indiquait un bandeau télévisé tout au long de la journée du 13 janvier, « *Malgré le compromis, la grève continue* ».

Les grévistes ne sont pas dupes de cette fausse reculade et continuent à mettre en avant la revendication du retrait pur et simple de la réforme des retraites. Cette revendication est devenue le flambeau de leur lutte, car elle représente les intérêts de tous les travailleurs face au grand patronat et au gouvernement à son service.

Certains grévistes ont repris, le plus souvent la rage au ventre, parce qu'ils ne pouvaient plus tenir financièrement. Mais pour les autres, il n'est pas question de lâcher. Mardi 14 janvier, la grève demeurait à un niveau élevé, avec un taux de

24% de grévistes chez les conducteurs SNCF et des résultats toujours impressionnants chez les conducteurs de métro : seulement 5% du service normal assuré sur la ligne 13, 9% sur la ligne 12 et une moyenne de 39% sur l'ensemble des lignes.

Dans les assemblées générales, même si les questions sont nombreuses sur la suite du mouvement, du fait de l'absence de gros bataillons du privé, le principe de tenir toute la semaine a été adopté à une grande majorité. La politique de l'intersyndicale, qui continue à porter le mouvement, a conforté les grévistes dans



leur volonté de ne pas baisser la tête.

Les grévistes ne se laissent pas non plus démonter par les sanctions qui commencent à tomber sur certains d'entre eux, par les gaz lacrymogènes, les coups de matraque et les tirs de LBD qui sont utilisés contre eux dans les manifestations et devant les dépôts. Ils constatent que lorsque les directions et le gouvernement ne réussissent pas à les faire marcher au pas, ils recourent à la répression. Mais cela a l'effet inverse de celui escompté, et ne fait que renforcer leur colère et leur détermination.

Les manifestations, les rassemblements de soutien

aux grévistes sanctionnés, les diffusions de tracts en direction des usagers ou devant des entreprises du privé continuent.

Partout, les grévistes continuent à rencontrer le même soutien de la part des autres travailleurs, ressentent la même fierté de représenter les intérêts de tous à travers leur lutte qui, par sa durée, met en difficulté le gouvernement.

Lors d'une prise de parole au mégaphone dans une voiture bondée du métro, sur la ligne 13, un gréviste expliquait à quel point cette grève l'avait déjà transformé, lui qui n'osait pas auparavant s'exprimer en public.

Et c'est d'ores et déjà un acquis de la grève. Une nouvelle génération de travailleurs s'est trempée dans la lutte entre les deux camps inconciliables de la société, la classe ouvrière d'un côté, les exploités et tous leurs larbins de l'autre. Ils ont compris très concrètement que « la force des travailleurs, c'est la grève ». Ils ont appris à discuter et à décider ensemble dans leurs assemblées générales, à s'organiser, à s'adresser aux autres travailleurs.

Une nouvelle génération de militants de la lutte de classe s'aguerrit dans ce mouvement, et c'est une expérience qui ne s'oublie pas. **Valérie Fontaine**

Manifestations : point de ralliement pour les travailleurs en colère

Jeudi 9 janvier, les manifestations interprofessionnelles du nouveau temps fort ont rassemblé de gros contingents de travailleurs. Dans la plupart des villes, le nombre des manifestants était du même ordre que celui du 17 décembre.

Mais des manifestations plus ou moins importantes ont aussi eu lieu tous les jours, d'un bout à l'autre du pays, donnant la possibilité aux autres travailleurs de rejoindre les cortèges selon leurs possibilités.

Ce mouvement qui dure

depuis plus d'un mois et cette présence des travailleurs tous les jours dans la rue et par conséquent dans les médias, c'est un gage pour l'avenir. Cela permet en effet à de nouveaux travailleurs de comprendre les enjeux, de rejoindre les manifestations, voire, pour des minorités, de se mettre en grève à leur tour. Constaté cela, voir à leurs côtés des travailleurs manifestant pour la première fois, est à chaque fois un encouragement pour les grévistes.

V. F.



Jeudi 9 janvier à Paris.

Chartres : leurs vœux... et les nôtres

À Chartres, en Eure-et-Loir, le mouvement contre la réforme des retraites, entamé comme partout le 5 décembre, ne retombe pas. Les cheminots grévistes sont le fer de lance du mouvement, mais ils sont souvent rejoints dans la grève ou dans les actions par des enseignants, des postiers, et par nombre d'autres salariés.

Les fins de manifestation sont régulièrement l'occasion de réunir une assemblée générale où les prises de parole sont libres et les échanges entre les participants au mouvement très appréciés. C'est de là qu'ont émergé plusieurs idées d'action comme la manifestation

de la « retraite au flambeau » du samedi 28 décembre avec 200 participants.

L'habitude a été prise depuis de manifester tous les samedis, avec chansons, slogans contre la réforme des retraites et pour l'augmentation des salaires, pour les emplois, contre le gouvernement.

Cela devient tellement une bonne habitude – près de 200 manifestants à chaque fois depuis le 14 décembre – que l'intersyndicale s'est mise à relayer l'appel et samedi 11 janvier, il y avait plus de 700 manifestants dans la rue.

D'autres actions ont été organisées, avec confection

et distributions de tracts devant des lycées, dans le centre-ville, à la porte d'entreprises privées et à l'entrée de supermarchés, de quoi maintenir la pression et populariser le mouvement.

Et quand ils ont appris que le député local de la République en marche présentait ses vœux autour d'une galette des rois, les manifestants n'ont pas manqué l'occasion de s'inviter en scandant « la galette, elle est à nous. » Visiblement, ils n'étaient pas les bienvenus, et encore moins quand à une trentaine, ils ont réussi à rentrer dans la salle.

Correspondant LO

EDF : commissariat coupé

Si des travailleurs d'EDF participent au mouvement contre la réforme des retraites, c'est en se joignant aux manifestations. Mais il y a aussi des baisses de charge dans plusieurs centrales nucléaires, comme à celle de Penly par exemple. Des particuliers se voient aussi basculés sur le tarif heures creuses... et ne s'en plaignent pas.

Des coupures de courant se produisent aussi parfois sur des réseaux

haute tension, le plus souvent dans des centres commerciaux, des centres-villes (Orléans) ou des tribunaux (Saint-Brieuc). À Bordeaux, la police avait interpellé plusieurs personnes, dont un militant de la CGT. Les personnes arrêtées ont été relâchées et les charges contre elles abandonnées. L'interruption du courant a sans doute contribué à l'interruption des poursuites.

Correspondant LO

À la SNCF

Strasbourg

Le 9 janvier à Strasbourg, l'assemblée générale du matin a rassemblé une grosse centaine de cheminots, qui ont voté la reconduction de la grève jusqu'au lendemain, à l'unanimité moins trois abstentions.

Au trente-sixième jour de grève, se retrouver en nombre et voir cette détermination exprimée collectivement regonflait tous les présents.

Les cheminots s'étaient donné rendez-vous devant la gare pour rejoindre ensemble la manifestation. Le cortège, de près de 250 cheminots, était le plus gros depuis le début du mouvement, et aussi le plus dynamique. Ils ont mis de l'ambiance dans la manifestation strasbourgeoise qui, si elle était un peu

moins nombreuse que celle du 17 décembre, était elle aussi plus dynamique.

Le lendemain vingt grévistes, remontés par la journée de la veille, votaient la reconduction de la grève pour le week-end. Lundi 13, au quarantième jour de grève, l'assemblée rassemblait vingt-deux cheminots. Les annonces de Philippe autour de l'âge pivot ont été unanimement considérées comme une tentative d'enfumage. Des discussions ont eu lieu entre grévistes sur la façon de

continuer cette grève, alors que certains commencent à fatiguer. Pour beaucoup, il fallait en discuter le plus collectivement possible et ne pas se couper de collègues solidaires qui, tout en reprenant le travail, pourraient à nouveau se mobiliser autour de temps forts. Mais, comme le disait aussi un gréviste, pour qu'il y ait des temps forts, il faut qu'il y ait un mouvement continu, d'où sa volonté de rester en grève reconductible jusqu'au 16 janvier, date de la prochaine manifestation interprofessionnelle. La grève a été reconduite à l'unanimité moins une abstention.

Nantes

Jeudi 9 janvier, dès 6 heures, les cheminots nantais se rassemblaient sur les piquets de grève.

L'assemblée générale qui a suivi a été un succès, retrouvant le chiffre du 6 décembre, avec en plus des lycéens et des travailleurs de la santé. Partis de la gare en cortège animé et compact, les cheminots ont rejoint la manifestation.

Le même jour, suite aux diffusions de tracts en commun avec des militants d'entreprises privées, une discussion avec eux a été lancée par le comité de grève, insistant sur l'intérêt d'organiser des assemblées générales dans leurs entreprises respectives.

Vendredi 10 janvier au matin, une opération à un péage autoroutier proposée par l'intersyndicale nantaise

a regroupé des travailleurs de LU, Tipiak, GDF, Airbus, des enseignants et des cheminots. Elle a permis aussi des échanges avec des automobilistes, remontés contre le gouvernement et son projet.

La mobilisation s'est maintenue, avec une nouvelle manifestation samedi et la préparation de celles des mardi, mercredi et jeudi suivants.

Orléans - Les Aubrais

Jeudi 9 janvier, à la gare d'Orléans - Les Aubrais, une assemblée générale a réuni près de 120 grévistes, suivie d'une manifestation où plus de 200 cheminots ont manifesté au coude-à-coude avec plusieurs milliers de travailleurs.

Tous soulignaient les chiffres importants de grévistes sur la région, puisqu'ils étaient recensés à plus de 30% par la direction SNCF sur la région Centre, presque autant qu'au début de la grève en décembre!

Samedi 11, ce sont encore plusieurs dizaines de cheminots qui ont manifesté avec près d'un millier de travailleurs, dont beaucoup n'étaient pas à la manifestation du jeudi précédent. Celle-ci détonnait par le caractère dynamique de certains cortèges, dont celui des cheminots derrière la banderole « Cheminots en colère! »

Personne ne se fait d'illusion sur les prétendus reculs du Premier ministre Philippe, et beaucoup soulignaient: « Nous n'avons pas fait tous ces jours de grève pour des miettes, mais pour le retrait total de la réforme. »

Lundi 13 janvier, l'assemblée générale a regroupé la quinzaine de grévistes les plus actifs. Ils ont voté la reconduction de la grève, puis ont décidé de retourner dans les chantiers pour inviter leurs camarades de travail à faire de nouveau grève et à manifester massivement lors de journées du 14 et du 16 janvier.

Dépôt d'Achères

Le 6 janvier, une incertitude sur la suite du mouvement était palpable au dépôt SNCF d'Achères, les grévistes se demandant comment se ferait le retour de la période de congés.

Même si des actions avaient eu lieu aussi pendant les fêtes, la remobilisation était à l'ordre du jour. Elle a bien eu lieu, des assemblées générales de grévistes se sont tenues tous les jours, sauf les week-ends, avec entre 30 et 70 participants à chaque fois.

Des actions vers les salariés du privé ont été organisées, comme à Peugeot Poissy, où 130 grévistes venant d'Achères et Paris Saint-Lazare ont été rejoints par des groupes venant d'autres secteurs, y compris des professeurs et des agents de la RATP. Les grévistes s'y sont adressés aux ouvriers, qui reprenaient le travail après plusieurs semaines de chômage technique et de congés.

La semaine suivante, les militants de PSA ont organisé une collecte de soutien aux cheminots grévistes.

Soixante de ceux-ci sont allés manifester jeudi 9 et les tournées continuent pour convaincre les collègues moins mobilisés de rester dans le mouvement à travers les temps forts ou la grève reconductible. Comme le disait un gréviste: « On détient la vérité, il faut convaincre les autres travailleurs, un par un si nécessaire. »

La semaine du 13 janvier, les piquets ont continué dès 5 heures du matin. Des visites à des grévistes de la RATP et de l'éducation nationale ont été organisées.

Correspondants LO



Safran Villaroche: avec les cheminots devant l'usine

Mercredi 8 janvier, une vingtaine de cheminots grévistes de Melun et Villeneuve-Saint-Georges, accompagnés de quelques enseignants, sont venus s'adresser aux travailleurs de Safran à Villaroche, en Seine-et-Marne.

À l'appel de la CGT, ces derniers étaient aussi une vingtaine devant les portes de l'atelier principal de l'usine, et c'est donc un groupe dynamique d'une cinquantaine de travailleurs avec banderoles, tracts et sono qui a interpellé quelque 600 salariés au moment du changement d'équipe.

L'avant-veille, des

militantes de l'usine étaient allées à l'assemblée des cheminots de Melun pour y affirmer que la lutte pour les retraites est le combat du monde du travail dans son ensemble. Elles ont reçu un accueil chaleureux. C'est là que accompagnées d'un autre militant syndical de l'usine, elles se sont entendues avec les grévistes de

la SNCF pour se retrouver devant Safran.

Ce groupe phare du CAC 40 se vante de battre des records: après les presque 2 milliards de profit de 2018, c'est 3 milliards qui sont annoncés pour 2019. Et Philippe et Macron affirment qu'il n'y a pas de quoi payer les retraites!

Cette action a créé des liens entre cheminots en grève et militants de l'usine et a entretenu le moral dans les deux secteurs. Si, comme dans la plupart des entreprises du privé, ceux de Safran étaient une minorité

à manifester jeudi 9, la quarantaine de salariés de l'usine a fièrement défilé derrière leur banderole,

retrouvant les cheminots et tous les autres manifestants en lutte.

Correspondant LO



À la RATP

Dépôt de bus de Vitry

Lundi 13 janvier, les grévistes du dépôt de bus RATP de Vitry ont organisé un rassemblement pour soutenir trois d'entre eux, convoqués par la direction pour mesure disciplinaire.

Plus de 800 personnes sont venues. Grévistes d'autres dépôts, de la SNCF, agents territoriaux, salariés du privé, de la santé et de l'éducation. L'ambiance était fraternelle et combative. L'organisation d'un barbecue et d'une vente de tee-shirts par les grévistes a permis de récolter 3000 euros de soutien.

Les grévistes de différents dépôts se sont succédé pour prendre la parole, suivis de responsables syndicaux et

politiques. Notre camarade Nathalie Arthaud, engagée dans la grève des enseignants, était présente. « Ça me fait chaud au cœur d'être là avec tant de monde. Ça montre ce que cette grève historique a gagné déjà. Quelque chose qui est précieux, qui n'a pas de prix, la solidarité ouvrière. Quand l'un de nous est attaqué, nous sommes tous attaqués! » a-t-elle dit, devant les centaines de travailleuses et travailleurs rassemblés.



Après les interventions, les trois travailleurs sont allés à leur entretien... accompagnés de 200 grévistes! Le directeur, qui avait dit dès le deuxième jour du conflit qu'« il y aurait une après-grève, que les fessées allaient tomber », a dû ravalier sa morgue et descendre s'expliquer devant les grévistes en colère. La direction a énoncé les raisons des convocations, toutes plus ridicules les unes que les autres. On a atteint des sommets, avec le reproche fait à l'un des trois grévistes d'avoir apporté une sono à un piquet de grève!

Dépôt de bus de Nanterre

Au dépôt de bus de Nanterre, plusieurs dizaines de machinistes, parfois accompagnés d'ouvriers de la maintenance, ont continué à maintenir un piquet filtrant les sorties de bus quasiment tous les jours, dès 4h30 le matin.

Les discussions sont nombreuses sur l'avenir du mouvement et, dès qu'une rumeur porte sur la reprise du travail par les cheminots, l'inquiétude grandit. C'est pourquoi la visite d'un cheminot de l'assemblée de la gare Saint-Lazare a été très appréciée lundi 13. Il a pu témoigner de la poursuite du mouvement gréviste dans son secteur.

Mais la rumeur a continué à courir, cette fois sur le dépôt SNCF d'Achères qui aurait repris, et quand une délégation de cheminots grévistes de ce dépôt, et aussi de Versailles, est venue témoigner le lendemain, elle a été très bien accueillie.

Les grévistes sont de plus en plus actifs. Entre autres, pour préparer la manifestation de jeudi 16, des visites dans les écoles primaires de la ville ont été organisées. Ces visites ont rencontré un bon écho auprès des instituteurs et des ATSEM, ce qui leur donne le moral pour la suite du mouvement.

Dépôt de bus de Pleyel - Saint-Denis

Au dépôt de bus RATP de Pleyel, à Saint-Denis, jeudi 9 janvier, la mobilisation et la détermination des machinistes étaient encore plus fortes que le 5 décembre. La plupart de ceux qui n'étaient pas en grève reconductible sur le long terme avaient rejoint les grévistes ce jour-là. Une cinquantaine de grévistes se sont rendus à la manifestation.

Des assemblées générales se tiennent quotidiennement devant le dépôt toujours encerclé par l'éventail des gendarmes mobiles, des CRS, de la BAC et des policiers.

Une minorité toujours très active d'enseignants ont

repris le chemin de la grève reconductible. Présents aux aurores dans les dépôts aux côtés des travailleurs de la RATP, ils vont ensuite tous ensemble diffuser des tracts aux portes des écoles, aux gares, avec la préoccupation de s'adresser aux salariés des entreprises privées.

Vendredi 10 janvier, les travailleurs précaires qui se sont organisés ont aussi fait une marche déambulatoire dans les rues de Saint-Denis, appelant à la manifestation du lendemain et recevant de très nombreux témoignages de sympathie de la population de la ville.

Terminus de la porte de Saint-Cloud - Ligne 9

Sur la ligne 9, la semaine a été marquée par l'agression d'une conductrice de la ligne et l'arrestation de l'un de ses collègues par les CRS, lors de la manifestation du jeudi 9 janvier.

La conductrice, qui voulait simplement récupérer son téléphone tombé au sol près des CRS, a été violemment frappée à la tête par derrière, alors qu'elle s'éloignait des CRS, ce qui lui a valu plusieurs points de suture. L'autre gréviste a été embarqué et a passé 24 heures en garde à vue. Il est accusé d'outrage et de rébellion. Les images de ce moment, filmées par un portable, ont été largement partagées et

ont choqué tout le monde par la violence gratuite dont elles témoignent.

Le lendemain, les grévistes des deux terminus de la ligne se sont retrouvés nombreux pour dénoncer cette violence et soutenir leurs camarades. L'assemblée générale a décidé une opération ligne morte les lundi et mardi suivants, pour marquer le coup. Plusieurs grévistes se sont ensuite rassemblés devant le commissariat du

8^e arrondissement de Paris pour demander la libération de leur collègue, qui est effectivement sorti dans la soirée.

Lundi 13, le nombre de grévistes était à un haut niveau, comme tous les jours depuis le début de la grève. Mais les métros ont encore moins bien circulé sur la ligne que d'habitude, car les grévistes étaient allés dire à la direction qu'il valait mieux qu'elle n'utilise pas trop les agents de la réserve générale pour remplacer les grévistes ce jour-là... et c'est ce qu'elle a fait.



Dépôt de bus - Croix-Nivert

Au dépôt de bus de Croix-Nivert, dans le 15^e arrondissement de Paris, la grève a débuté le 5 décembre avec 80% des machinistes. Déterminés à répondre aux mensonges largement relayés par les médias, ils sont allés devant les locaux de BFM TV, pour donner leur son de cloche, et ont obtenu d'être filmés pour dire: « On n'est pas des privilégiés. Si on gagne,

c'est toute la population qui gagne. De l'argent pour les retraites, il y en a », rappelant toutes les subventions et l'évasion fiscale qui profitent aux grandes entreprises.

Les grévistes se sont retrouvés aux piquets, en assemblées générales et dans les manifestations, aux assemblées interprofessionnelles de Montparnasse et sont allés aux piquets d'autres dépôts

de bus. Ils ont rendu visite aux salariés de l'hôpital Necker, aux rassemblements de soutien aux grévistes menacés de mesures disciplinaires ou mis en garde à vue.

La grève est reconduite à la majorité depuis le 5 décembre, en assemblée générale. La direction a tenté d'intimider les grévistes, faisant venir systématiquement la police, les huissiers et une

fois même les pompiers, repartis aussitôt après avoir constaté que « l'incendie » n'était que le traditionnel baril du piquet de grève.

Déjouant les pronostics de trêve et d'essoufflement, les grévistes se sont retrouvés début janvier. Jeudi 9, ils s'apprétaient à tenir jusqu'à la semaine suivante.

Alors que la direction a

demandé aux grévistes: « Quand est-ce que vous arrêtez la grève? », un machiniste a constaté: « La grève nous a rapprochés. On se retrouve nombreux. D'habitude on est isolé dans son bus. »

La grève a fait relever la tête à beaucoup, et la direction doit désormais compter avec des travailleurs prêts à se serrer les coudes.

Correspondants LO

U Log – Trélazé : pas de sanction!

Le dépôt logistique de Trélazé, dans le Maine-et-Loire, emploie près de 200 personnes, dont 150 travailleurs à la production, pour fournir les Hyper et Super U de l'Ouest.

Le 31 décembre, un des employés chargés de la circulation des camions sur le site a eu une altercation avec un chef d'équipe, connu pour son agressivité envers les travailleurs. Ce dernier exigeait une modification immédiate de l'ordre de chargement d'un camion. Mais, pour que cela puisse se faire, l'employé devait au préalable prendre un certain nombre de dispositions. Alors qu'il téléphonait, le chef d'équipe l'a poussé, essayant de lui arracher le combiné des mains. Le travailleur ainsi agressé s'est alors protégé en le repoussant. Mais le chef est immédiatement allé se plaindre auprès de la direction, affirmant qu'il avait été agressé par le travailleur. La direction, sans même prendre le temps de



vérifier ce qui s'était passé, a immédiatement mis à pied celui-ci, à titre conservatoire, dans la perspective d'un licenciement.

Dès le retour des congés de fin d'année, à l'appel de la CGT, une soixantaine de travailleurs ont débrayé mercredi 8 janvier. Ils ont été rejoints devant le dépôt par une délégation de grévistes de la SNCF, de l'énergie et d'autres secteurs en grève contre la réforme des retraites. Les participants à ce rassemblement voulaient marquer leur solidarité avec le travailleur sanctionné,

mais aussi dénoncer la politique du patronat, qui est à l'offensive sur tous les fronts contre le monde du travail. Le renforcement de l'autoritarisme en est une des manifestations.

Depuis, une pétition proposée par la CGT et FO et dénonçant cette menace de licenciement particulièrement injuste circule dans le dépôt. Elle est d'ores et déjà massivement signée. Les travailleurs de U Log Trélazé n'ont pas l'intention d'accepter le licenciement de leur camarade.

Correspondant LO

CAF – Nancy : "Réintégrez nos collègues licenciés"

Mardi 7 janvier, une trentaine de grévistes de la Caisse d'allocations familiales, soutenus par autant de militants syndicaux d'autres entreprises, ont envahi l'accueil de Nancy pour protester contre le licenciement de trois salariés, dont c'était le dernier jour avant le chômage.

Mobilisés quotidiennement contre cette décision annoncée à la veille des vacances de Noël, les grévistes ont ainsi pu s'adresser aux allocataires pour expliquer que les difficultés à obtenir une réponse sur leur dossier et les délais de traitement trop longs sont la conséquence du sous-effectif organisé par la direction.

Le directeur, qui est descendu se rendre compte de la situation, n'a pu que

constater que les allocataires prenaient fait et cause pour les manifestants. Ayant refusé de discuter sa

décision, il est reparti sous les huées.

C'est aux cris de « À la CAF, aujourd'hui on licencie. Réintégrez nos collègues licenciés! » que les grévistes rassemblés sous leurs banderoles ont participé le surlendemain à la manifestation contre la réforme des retraites.

Correspondant LO



CNAV – Paris : la direction condamnée

Le 14 novembre dernier, le syndicat CGT des employés de la CNAV (Caisse d'assurance vieillesse) diffusait à l'ensemble des salariés, par l'intermédiaire de sa boîte mail, un tract confédéral portant sur le projet de réforme des retraites.

Considérant que cette diffusion est de nature politique, la direction de la CNAV décidait le 26 novembre de suspendre pour une durée d'un mois l'utilisation et l'accès de la boîte mail à la CGT. Elle justifiait sa décision en application des dispositions du protocole d'accord relatif à l'accès

des organisations syndicales et des représentants du personnel aux nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC). Le syndicat CGT a alors saisi le juge des référés de Paris pour atteinte à la liberté syndicale.

Après une première ordonnance en référé du

12 décembre favorable à la direction de la CNAV, celle-ci a été désavouée et condamnée en appel par un arrêt du 20 décembre. Elle devra payer au syndicat CGT ainsi qu'à sa fédération la somme de 2000 euros, en application de l'article 700 du Code de procédure civile, plus 5000 euros à la fédération CGT pour frais de justice. Une condamnation qui a ravi l'ensemble du personnel de la CNAV.

Correspondant LO

CAC 40 : dividendes record

En 2018, les profits des entreprises du CAC 40 avaient atteint 88,5 milliards d'euros. En 2019, ces profits ont encore fait des heureux parmi les actionnaires.

D'après une étude publiée le 9 janvier par le journal *Les Échos*, les multinationales du CAC 40 leur ont versé cette année-là 60 milliards d'euros : 49 milliards sous forme de dividendes et 11 milliards en rachats d'actions. C'est 12% de plus qu'en 2018. Et surtout, c'est plus que le record de 2007 (57 milliards d'euros).

En tête, on trouve Total (8,5 milliards d'euros), Sanofi (3,8 milliards) et BNP-Paribas (3,7 milliards), suivis par Vivendi, AXA, le groupe de luxe LVMH, L'Oréal, Engie, Vinci et Safran. Ces dividendes insolents versés aux actionnaires sont le fruit de l'exploitation accrue des salariés de ces entreprises et de dizaines de milliers

de suppressions d'emplois : par exemple, en 2019 Sanofi a supprimé 1200 postes, BNP-Paribas en a supprimé 640.

Cette étude tombe bien, à l'heure où le gouvernement fait semblant de chercher des solutions pour financer le système des retraites et retrouver un équilibre financier. À titre de comparaison, le déficit actuel du système de retraite est de 3 milliards d'euros. Il y aurait donc largement de quoi financer les retraites, les salaires, des emplois dans les hôpitaux, les écoles... tout ce qui est aujourd'hui sacrifié pour gaver une minorité d'actionnaires.

Julie Lemée



Reconversion professionnelle : la montagne accouche d'une souris

Macron l'avait promis en 2017 lors de sa campagne électorale et une loi dite « sur la liberté de choisir son avenir » (sans rire!) l'avait confirmé en septembre 2018 : depuis le 1^{er} novembre, les salariés qui démissionnent de leur emploi peuvent donc toucher des indemnités de chômage.

La condition est cependant d'avoir un projet professionnel. Et c'est là que commence le parcours du combattant. Le démissionnaire doit d'abord justifier de cinq ans d'activité professionnelle en CDI, chez un ou plusieurs employeurs du

secteur privé. Il doit ensuite faire appel à un conseiller en évolution professionnelle (CEP) qui jugera si le projet présente un caractère réel et sérieux. Si la reconversion nécessite une formation, il faudra que celle-ci réponde à des offres d'emploi existantes. Il reste encore une dernière étape : obtenir la validation du projet après son examen par une commission!

Rien d'étonnant dans ces conditions que, sur 10 000 dossiers déposés, seuls 30 aient été acceptés!

M.L.

Michelin – La Roche-sur-Yon : subventionné pour fermer l'usine

C'est en octobre 2019 que les patrons de Michelin ont annoncé leur décision de fermer l'usine de La Roche-sur-Yon, et de supprimer ainsi 619 emplois. Jeudi 9 janvier, un accord a été trouvé entre la direction du groupe et l'intersyndicale CFDT-SUD-CGC. Autant il peut satisfaire les actionnaires, autant il est loin de garantir un avenir aux licenciés.

La prime de départ supra-légale sera de 40000 euros brut, auxquels s'ajouteront 500 euros par année d'ancienneté. Comme font les grandes entreprises, Michelin va mettre un (tout petit) peu la main à la poche pour faire mine d'aider les travailleurs mis dehors à se former, à se reclasser, voire

à monter leur affaire.

Ces mesures, que les représentants syndicaux trouvent acceptables, sont indignes. D'abord, parce qu'avec une telle somme un ouvrier au chômage et sa famille ne peuvent tenir qu'un temps très court. Ensuite, parce que les quelques millions déboursés par

Michelin pour « accompagner » les ouvriers qu'il met à la rue sont dérisoires par rapport aux profits dégagés sur le dos des travailleurs de La Roche depuis des décennies, et plus généralement par rapport aux dividendes distribués aux actionnaires. Rappelons qu'en 2018 les profits du groupe se sont élevés à 1,68 milliard d'euros.

Même pour la centaine de salariés de La Roche qui ont accepté une mutation vers d'autres usines du groupe, par exemple à Bourges ou à Cholet, quelles garanties ont-ils que ce

nouveau sacrifice leur assurera un avenir ? Michelin joue les grands seigneurs en affichant quelques aides financières à ceux qui vont se faire muter. Mais, parmi les licenciés de La Roche, il y a des travailleurs qui ont déjà été forcés de quitter leur emploi à Joué-lès-Tours ou ailleurs, et qui n'en peuvent plus de se faire balader selon les besoins du patron !

Non content d'avoir empoché année après année des millions d'euros d'aides publiques au nom de la création d'emplois, Michelin a le culot de demander à l'État

et à la région de lui verser encore un peu plus d'argent. Citant en modèle le mécanisme mis en place avec le soutien des pouvoirs publics lors de la fermeture de son usine de Dundee, en Écosse, le patron prétend vouloir aider à la renaissance du site qu'il est en train de liquider de la manière suivante : pour chaque euro versé par l'État et la région dans une caisse dédiée à la réindustrialisation du site, le groupe Michelin verserait lui aussi son euro ! Le cynisme patronal n'a pas de limite.

Correspondant LO

Cargill – Haubourdin : non aux suppressions d'emplois !

L'usine Cargill de Haubourdin, dans le Nord, emploie plus de 300 travailleurs et produit de l'amidon industriel à partir de maïs. Fin 2019, la direction a annoncé 183 suppressions d'emplois.



Elle prétexte des difficultés économiques, alors que le groupe multinational Cargill fait autour de 3 milliards d'euros de bénéfices par an. Il aurait donc largement de quoi maintenir les emplois. Les ouvriers de l'usine, dont beaucoup adhèrent à la CGT, exigent l'annulation de ce projet de licenciements.

Depuis le mois de novembre, de nombreuses actions ont eu lieu : piquet

devant l'usine, tracts sur les marchés ou manifestation dans la ville. Depuis lundi 13 janvier, les travailleurs ont commencé une grève et décident chaque jour de sa poursuite. Des tonnelles ont été installées, et toute la journée les grévistes sont réunis, discutent de la suite du mouvement et invitent ceux qui les soutiennent à venir les saluer. Des travailleurs sont venus les soutenir du site Cargill de la Défense,

du CHR de Lille, ainsi que des grévistes de la SNCF.

La direction de son côté tente de diviser les ouvriers. Elle refuse de donner les noms des futurs licenciés et tente de semer la zizanie entre les travailleurs, sans succès. Certains pensent que Cargill veut fermer l'usine en deux fois, pour ne pas avoir tout le monde sur le dos en même temps.

Le directeur est venu provoquer en se pavanant devant une assemblée générale. Une procédure disciplinaire a été engagée contre un responsable de la CGT pour un motif futile, dans l'espoir de faire peur à l'ensemble des travailleurs. Mais cela a eu l'effet inverse et les ouvriers sont venus soutenir leur collègue lors de sa convocation et refusent de se laisser intimider.

La réussite de la grève de la journée du 13 janvier a renforcé le moral des ouvriers en lutte, bien décidés à ne pas se laisser faire sans réagir. Mardi 14, la reconduction de la grève a été votée.

Correspondant LO

Auchan : après les vœux, les licenciements

La direction d'Auchan Retail France a annoncé la suppression nette de 517 emplois actuellement occupés. Derrière ce langage pseudo-comptable, c'est en réalité la suppression de 677 postes qui a été annoncée. Et ce n'est pas la prétendue création de 135 postes, sans autre précision des services où ils seraient créés, qui parviendra à réduire l'ampleur des suppressions.

Celles-ci sont par contre parfaitement identifiées. Elles visent les services centraux du groupe, comptabilité, commercial, marketing, etc., majoritairement situés au siège basé dans le Nord.

Comme tous les patrons, les dirigeants d'Auchan affirment mettre en application un plan de départs volontaires, ce qui est en fait un plan de licenciements collectifs. Et c'est une supercherie dont aucun travailleur n'est dupe.

Ils expliquent par ailleurs leur décision par leur volonté de répondre aux « nouvelles attentes des consommateurs qui nécessitent de faire évoluer l'entreprise ». Le consommateur a bon dos. Ce n'est certainement pas lui qui revendique la suppression des caissières, avec la mise

en place des caisses automatiques. Ce n'est pas non plus le consommateur qui demande la multiplication dans une même rue de magasins de proximité d'enseignes concurrentes, qui sert aujourd'hui de prétexte à la réduction des mètres carrés dans les hypermarchés et même à leur fermeture, cause actuelle déjà de milliers de licenciements.

La direction d'Auchan affiche son « ambition à terme de réaliser 1,1 milliard d'euros d'économies de coûts » par an sur les salariés du groupe, qu'ils soient dans les bureaux, en magasins ou sur les plateformes logistiques, pour mieux préserver la fortune de la famille Mulliez, propriétaire d'Auchan et de dizaines d'autres enseignes.

Philippe Logier

Ghosn, un licencié licencié

Carlos Ghosn, ex-PDG de Renault-Nissan, emprisonné au Japon pour avoir joyeusement tapé dans la caisse, évadé grâce aux services de barbouzes de luxe, veut aller devant les Prud'hommes. Renault, prétend-il, l'aurait licencié, au lieu de le mettre

en retraite en lui versant les primes afférentes et les paquets d'actions auxquels ont droit les hauts cadres.

Tueur d'emplois en série, exploitateur sans vergogne entassant son magot aux crochets de l'entreprise, Ghosn veut maintenant en appeler à la justice

pour faire valoir ses droits de salarié. On doute que, parmi les dizaines de milliers de travailleurs qu'il a licenciés durant sa longue carrière et les centaines de milliers à qui il a fait suer sang, eau et profits, il s'en trouve beaucoup pour venir témoigner en sa faveur.



Martinique : la colère explose

Lundi 13 janvier, le procès de sept militants anti-chlordécone, ce pesticide qui a empoisonné la population de Martinique au seul profit des gros planteurs de bananes, devait se dérouler au tribunal de Fort-de-France.

Sur demande des avocats de la défense, l'affaire a été reportée au 3 juin. Une raison est la grève des avocats, mais ces derniers ont aussi plaidé le manque de sérénité environnant le procès en raison des violences autour du tribunal.

Près de 200 jeunes et militants des organisations nationalistes, des syndicats, ainsi que nos camarades de Combat ouvrier étaient venus soutenir les militants prévenus. Mais face au refus de la police de laisser entrer les manifestants dans la salle d'audience ou même dans le hall et la cour du palais de justice, la colère des jeunes a explosé. Lorsqu'ils ont fait tomber une barrière grillagée, la police a riposté à coups de grenades lacrymogènes et assourdissantes. La colère des

jeunes a décuplé : pierres, bouteilles, cocktails Molotov ont été lancés pendant des heures sur la police. Un car de police a pris feu, atteint par une bouteille enflammée. Au moins un jeune a été grièvement blessé au visage par un flash-ball. Beaucoup de jeunes des quartiers de Fort-de-France, en particulier de Terre-Sainville, sont venus prêter main forte à ceux qui avaient commencé à riposter à la police. L'affrontement a duré une bonne partie de la nuit. Quatre jeunes ont été interpellés.

Pour comprendre cette affaire, il faut remonter à la mi-octobre. Depuis cette date, un groupe de jeunes protestataires soutenus par certains groupes nationalistes a entrepris de bloquer, le samedi, les accès des



Les militants anti-chlordécone face aux gendarmes.

magasins appartenant aux gros possédants békés de l'île. Ils dénoncent la responsabilité de ces derniers dans l'empoisonnement de la population au chlordécone et réclament réparation.

Tour à tour, les supermarchés du groupe Bernard Hayot (le plus riche béké des Antilles) ont été perturbés, tels les magasins Carrefour de Genipa à Ducos, de Cluny ou Dillon à Fort-de-France, Euromarché au Robert, le magasin M. Bricolage ou le magasin de vente de matériaux de Lagarrigue.

Les sept militants convoqués au tribunal avaient été interpellés à leur domicile il y a plusieurs semaines et mis en garde à vue. Ils sont suspectés d'avoir participé aux échauffourées à la suite de l'action des gendarmes contre des militants qui bloquaient les entrées du centre commercial Océanis et le supermarché Euromarché du groupe Hayot dans la commune du Robert.

Les faits s'étaient déroulés le samedi 23 novembre. Ce jour-là, les gendarmes envoyés en nombre s'étaient interposés brutalement

pour empêcher le blocage du centre commercial. Provocations et bagarres s'en étaient suivies entre gendarmes et militants car ces derniers, les drapeaux indépendantistes rouge-vert-noir déployés, entendaient maintenir leur blocage.

L'explosion de colère des jeunes en soutien aux militants anti-chlordécone aura eu l'avantage de montrer au préfet, à sa police, et aux gros possédants békés que, s'ils persistent à régler cette affaire par la force, ils trouveront du répondant en face.

Marianne Tibus

Pesticides : champs libres

En dépit des plans gouvernementaux pour en limiter l'usage, la quantité de pesticides utilisés dans le pays a considérablement augmenté, avec encore plus 21 % de ventes en 2018. Et encore, les usages non agricoles ayant chuté de 70 %, cela signifie qu'ils ont d'autant plus grimpé dans l'agriculture.

La ministre de l'Écologie, Elisabeth Borne, a annoncé le 10 janvier qu'elle voulait interdire avant l'été les usages non agricoles des pesticides. Ceux-ci sont nombreux : dans les jardins appartenant à des propriétaires privés, ou les parcs et jardins publics des municipalités, et le long des routes et des voies ferrées.

Mais, en même temps qu'elle parle d'interdire les usages non agricoles, la ministre laisse toute liberté aux usages agricoles, considérablement plus importants. La FNSEA, le principal syndicat des exploitants agricoles, se prononce pour leur maintien. Il réclame un moratoire, afin de ne pas appliquer le décret limitant à quelques mètres près des riverains l'usage des pesticides. Un syndicat local de la FNSEA a même assigné en justice Europe écologie-Les Verts pour... pollution démocratique ! Et, pour le moment, l'État capitule devant la FNSEA et se contente de demander aux propriétaires de jardins, aux municipalités et à la SNCF de se mettre en règle.

En même temps, plusieurs

universitaires ont mené des études sur l'efficacité des protections individuelles contre les pesticides, livrées par les fabricants en même temps que les produits. Les études en laboratoire effectuées par les fournisseurs certifient que tout est en ordre. Mais, sur le terrain, il en va souvent autrement : les équipements ne sont pas toujours efficaces, quand ils sont utilisés. Et puis il y

a le nettoyage du matériel, souvent sans protection, qui remet les particules en circulation. Et enfin il y a les récoltes, sans la moindre protection, de fruits et légumes traités avec des pesticides et qui contiennent des résidus.

La dangerosité de nombreux pesticides est largement confirmée pour ceux qui s'en servent, en particulier les travailleurs de l'agriculture. Ils provoquent notamment des maladies de Parkinson et des cancers de la prostate. Un véritable contrôle de leur utilisation serait un impératif de santé publique.

André Victor



VTISPHÈRE

Un arrêté anti-épandages rédigé par les fabricants

Après des mois de polémiques, un arrêté vient d'être publié par le gouvernement, fixant une distance de sécurité toute relative pour les épandages de pesticides.

À partir du 1^{er} janvier 2020, les agriculteurs devront respecter une distance de 5 à 10 mètres entre les zones d'épandage de pesticides et les habitations, et de 10 mètres à côté des maisons de retraite et des écoles. Cette distance sera portée à 20 mètres pour les produits reconnus les plus dangereux, qui ne représentent que 0,3 % des pesticides. Les glyphosates et les fongicides ne sont pas considérés comme tels, alors qu'ils sont pourtant fortement soupçonnés d'être responsables de cancers de travailleurs agricoles. On comprend que les riverains soient inquiets.

Les associations de protection de l'environnement sont vent debout contre ce décret, réclamant que la distance de sécurité soit d'au moins 150 mètres. Pour François Veillerette, le directeur de Générations futures, l'association qui avait saisi le Conseil d'État pour obliger le pouvoir à

légiférer sur le sujet : « Dix mètres ou rien, cela s'avère identique. Il y a là un mépris flagrant des familles exposées et qui ne peuvent se protéger des dangers des pesticides. » Quant à la consultation lancée par le gouvernement pour connaître l'opinion des riverains, elle a été un vrai succès, puisque 53000 réponses ont été collectées. Pourtant, ces dernières n'ont pas été publiées, preuve s'il en est que le gouvernement se moque de l'avis de la population.

En préconisant 5 à 10 mètres, le décret se contente de reprendre la recommandation inscrite sur les emballages des produits. Le seul avis que le gouvernement a pris en compte est celui des industriels producteurs de pesticides. Les intérêts de ces capitalistes comptent bien plus à ses yeux que la santé de la population et des travailleurs de l'agriculture, eux-mêmes victimes de ces produits nocifs.

Aline Urbain

Bouygues, Veolia, Sodexo... un racket sans borne

Après Delevoye, l'ex-commissaire à la Réforme des retraites, c'est au tour de la ministre des Transports Elisabeth Borne d'être épinglée.

L'hebdomadaire *Marianne* pointe le fait qu'elle n'a pas déclaré ses liens passés avec l'Institut pour la gestion déléguée (IGD), qui a pour objectif d'accélérer la privatisation des services publics.

Officiellement, l'IGD est une fondation censée répondre à un objectif d'intérêt général et il bénéficie en conséquence d'avantages fiscaux. En réalité, il a été créé en 1996 par Bouygues, Eiffage, Vinci, Colas, Suez, Veolia, Sodexo et autres sociétés privées qui font leurs choux gras de la privatisation de services publics et bénéficient de commandes

que leur passent l'État et les collectivités, sans oublier les péages par lesquels elles rançonnent les usagers. L'IGD facilite les contacts, s'il en était besoin, des dirigeants de ces sociétés avec les représentants de l'État et des collectivités territoriales. Une place avait été également réservée à la RATP, et c'est pourquoi Elisabeth Borne, qui fut sa directrice générale, a été membre du conseil d'administration de l'IGD en 2015 et 2016. La SNCF, des hauts fonctionnaires, des élus des villes, des départements et des régions ont également répondu à l'invitation des

grands groupes privés.

Tout ce petit monde apporte ainsi sa pierre à la privatisation des services publics et à la propagande menée par l'IGD en faveur des partenariats public-privé, alors qu'ils constituent un moyen particulièrement opaque de faire payer à des prix vertigineux le renouvellement de l'éclairage public d'une ville, la construction d'un hôpital, d'une prison, d'un stade, d'une ligne à grande vitesse, etc.

Au-delà de la carrière d'une Elisabeth Borne, l'IGD est l'un des multiples canaux par lesquels passent les liens fusionnels entre l'État et le capital.

Jean Sanday

Paradis fiscaux : pourquoi chercher aussi loin ?

La nouvelle liste des paradis fiscaux inscrits sur la liste noire française vient d'être rendue publique.

Elle compte treize États ou territoires, dont les Bahamas, les Seychelles, Panama, les Fidji, etc. Six pays qui figuraient sur la précédente liste en ont été retirés, le fait d'avoir ratifié une convention avec la France les ayant rendus blancs comme neige, même s'ils n'ont rien changé à leur fonctionnement. Sept font leur entrée, parce qu'ils ont été pointés par l'Union européenne.

L'Union européenne tout comme la France ont regardé au loin pour dénoncer

des pratiques opaques s'apparentant à de la fraude, dénonçant des îles ou des bouts de terre, paradisiaques dans tous les sens du terme, qui ont le mérite d'être très loin. Mais, curieusement, alors qu'ils sont au sein même de l'Europe, des États comme le Luxembourg, l'Irlande et Malte ne figurent sur aucune liste noire. On ne va tout de même pas se fâcher avec des collègues.

M.L.



LUXEMBOURG FOR FINANCE



CHALLENGES ALGÉRIE

Le port d'Alger.

Commerce maritime : les armateurs détroussent les peuples

En octobre 2019 le gouvernement algérien avait averti les compagnies maritimes desservant le pays qu'une modification dans le mode de paiement des importations allait intervenir au 1^{er} janvier 2020.

Une partie des frais de débarquement, de stockage et de conditionnement de certaines marchandises importées par bateau devrait désormais être payée en dinars, et non en euros ou en dollars, et des délais de paiement allant jusqu'à neuf mois seraient institués. Il s'agissait de favoriser la compagnie maritime algérienne qui, à ce jour, ne contrôle que 2 à 3% du trafic, en rendant le marché un peu moins rentable pour les grands armateurs.

Les grandes compagnies maritimes internationales, à commencer par les trois premières, Maersk, MSC et CMA CGM, ont immédiatement répliqué à cette mesure en déclarant qu'elles

ne feraient plus escale en Algérie à ces conditions. Elles s'appuient pour cela sur un traité signé entre ce pays et l'Union européenne et qui stipule d'aucun obstacle ne doit être mis à la libre concurrence.

Il n'a alors pas fallu un mois à l'État algérien pour transformer son décret en simple conseil non impératif. Cet épisode montre comment les grandes compagnies impérialistes imposent à l'État d'un pays ex-colonisé, et derrière lui à sa population, de leur payer la dîme, ne serait-ce que par les conditions du paiement des marchandises importées.

Paul Galois



Nos lecteurs écrivent

Des élèves handicapés laissés sur le bord du chemin

« Enseignante dans une école maternelle d'une ville ouvrière du Nord, mes collègues et moi sommes confrontées à une situation difficile concernant l'inclusion dans nos classes des élèves en situation de handicap. En effet il y a une grande différence entre les annonces du ministre de l'Éducation nationale, Blanquer, et ce qui se passe réellement.

Selon la circulaire reçue en septembre 2019, « dès la rentrée sera institué un service public de l'école inclusive afin de ne laisser aucun élève au bord du chemin ». Le gouvernement

annonce de grands principes, mais il ne nous donne absolument pas les moyens de mettre en application un accueil adapté pour les élèves. Pour les parents et les enseignants, il est très long et très compliqué de faire reconnaître le handicap d'un enfant. Il faut en moyenne un an pour obtenir une réponse concernant l'attribution ou non d'un accompagnant d'élève en situation de handicap (AESH) dans la classe. Et il suffit qu'il manque un simple document pour que l'attente soit prolongée de plusieurs mois.

La surprise de la

rentrée de septembre 2019 a été que, pour les élèves de notre école ayant obtenu le droit d'être accompagnés d'un AESH, cet accompagnement n'était pas individuel, comme nécessaire, mais mutualisé à plusieurs élèves en situation de handicap. Donc les heures attribuées à chaque élève ont fortement diminué. Et pourtant les parents d'enfants handicapés se sentent souvent démunis face à cette situation et ils attendent beaucoup de l'école.

Cette situation est révoltante, car les élèves peuvent avoir des handicaps lourds et des

comportements dangereux pour eux-mêmes, les autres élèves et le personnel de l'école. D'accord bien sûr pour l'accueil de ces enfants dans nos classes, mais il faudrait avoir les moyens nécessaires pour le faire correctement, avec du personnel suffisant et formé, mais aussi du matériel et des locaux adaptés.

Pour l'instant, avec l'ensemble des collègues, nous gérons la situation au quotidien, avec des bouts de ficelle et beaucoup de dévouement de la part du personnel. De plus, nos collègues AESH sont recrutés avec des contrats

très précaires et des salaires de misère : comme le temps partiel leur est imposé, ils ne sont payés qu'entre 600 et 800 euros par mois. Le problème est le même partout, c'est pour cela que les AESH ont manifesté le 20 novembre dans toute la France contre la précarité, pour un emploi stable et correctement payé.

Ce que nous vivons au quotidien est inacceptable, tant pour l'ensemble des élèves que pour le personnel. Le gouvernement se moque des élèves des quartiers populaires.»

Une enseignante du Nord

Espagne: Podemos entre au gouvernement du PSOE

Après des semaines de laborieux marchandages, Pedro Sanchez, leader du Parti socialiste (PSOE) qui avait obtenu le plus grand nombre de sièges au Parlement lors des élections de novembre 2019, sans toutefois disposer de la majorité absolue, a enfin constitué son gouvernement et présenté son programme.

Aux postes clefs, la majorité des ministres sont socialistes, ou dans une moindre mesure membres d'Unidad Podemos, l'alliance entre Podemos et Izquierda Unida (UP), la coalition constituée autour du Parti communiste. UP obtient cinq des vingt-deux postes ministériels. En plus d'Iglesias, leader de Podemos, qui devient l'un des quatre vice-présidents à qui échoient « les droits sociaux », Garçon, leader d'Izquierda Unida et un des dirigeants du Parti communiste, hérite du ministère du Commerce.

Pedro Sanchez a obtenu l'investiture avec 167 voix contre 165. Il ne le doit qu'à l'abstention des treize députés de la Gauche républicaine catalane (ERC), qui ont marchandé leur abstention contre la promesse de l'ouverture de négociations entre

le pouvoir de Madrid et la Généralité de Catalogne pour « résoudre le conflit politique catalan », selon les termes de l'accord.

L'article suivant est extrait de l'éditorial des bulletins d'entreprise de nos camarades de Voz Obrera (Voix ouvrière Espagne-UCI), intitulé « Nouveau gouvernement, nouvelle opportunité pour lutter » :

« Le nouveau gouvernement est constitué. Ces derniers jours ont été passés à se répartir les vice-présidences et les ministères. Il y a eu beaucoup de tensions et de chamailleries pour se répartir les postes. Mais, au-delà de cet aspect anecdotique, quelle est la politique proposée par ce gouvernement ?

Il peut sembler positif qu'un gouvernement se

disant progressiste remplace cette droite arrogante qui fanfaronne au pouvoir, flanquée d'une extrême droite ultranationaliste et antiouvrière forcenée.

Mais si ce gouvernement de « progrès » suscite des illusions, il ne faut pas se cacher la vérité. On connaît depuis longtemps la politique du PSOE au pouvoir. Il va mener la même, avec la priorité en faveur de l'IBEX (le CAC 40 espagnol).

Jusqu'à quel point Podemos et Izquierda Unida pourraient-ils, comme ils le prétendent, réorienter la politique des socialistes vers la satisfaction des revendications populaires ? Évidemment bien peu sur le fond. Et c'est d'autant plus douteux vu l'effondrement électoral de Podemos et sa dérive de plus en plus conciliante vis-à-vis des possédants, qui se traduit dans la tonalité de son discours.

Il n'y a pas d'illusions à avoir : il faudra lutter vraiment pour arracher de vraies mesures en faveur du monde du travail. D'autant



PICTURE-ALLIANCE DPA

Embrassade de Sanchez et Iglesias.

que ce gouvernement nouveau n'a rien promis !

Rien n'est annoncé pour en finir avec les plans de licenciements, la précarité. La loi facilitant les licenciements avait d'ailleurs été mise en place par un gouvernement socialiste.

Puisqu'il se flatte d'être un gouvernement de « progrès », c'est le moment pour les travailleurs et les classes

populaires d'arracher des améliorations réelles pour le monde du travail.

Le slogan traditionnel de Podemos est : « Oui on peut ». Eh bien, oui, le monde du travail peut : quand les travailleurs s'arrêtent, tout s'arrête. Parce qu'ils font tourner toute la société et que, sans eux, rien ne fonctionne. »

Voz Obrera

Autriche: les Verts au gouvernement... avec les mêmes qu'avant

Le nouveau gouvernement autrichien a été formé début janvier, à la suite des élections anticipées de septembre dernier. Le chancelier conservateur Sebastian Kurz, allié avec le parti d'extrême droite FPÖ jusqu'en mai 2019, avait en effet rompu avec celui-ci après un scandale de corruption.

Le scandale ayant impliqué Heinz-Christian Strache, alors vice-chancelier et chef du FPÖ, la nouvelle coalition se compose cette fois de l'ÖVP de Kurz et des Verts. « Les négociations n'ont pas été faciles », a précisé Kurz, car les deux partis ont des orientations programmatiques très différentes, mais

nous avons obtenu un résultat excellent qui est le meilleur des deux mondes. » Il y a encore quelques mois, les Verts apparaissaient en effet comme la formation la plus critique envers l'ancien exécutif autour de Kurz.

Mais l'appel de la manœuvre gouvernementale a visiblement fait disparaître

tous les états d'âme et permis de concilier les « orientations programmatiques très différentes » : le congrès des Verts a approuvé, à 93 %, l'accord de gouvernement. La même hypocrisie domine bien sûr du côté de Kurz. Il y a deux ans, lors des élections précédentes, son propre parti avait présenté comme porteurs d'un danger communiste les Verts, qui envisageaient alors de s'allier, en cas de victoire, avec les sociaux-démocrates, lesquels gouvernaient à ce moment-là avec l'ÖVP !

Aujourd'hui en Autriche, comme dans le reste de l'Europe, beaucoup présentent la participation des Verts à la nouvelle alliance gouvernementale comme une nouveauté. En réalité, s'ils sont pour la première fois associés à un gouvernement fédéral, les Verts participent depuis des années à des coalitions au niveau des länder, et ils ont pu y faire la preuve de leur responsabilité vis-à-vis des possédants. C'est aussi un ancien dirigeant des Verts qui occupe la présidence de la République. Alors, la preuve est largement faite que la bourgeoisie n'a rien à craindre de ce petit renouveau de son personnel politique. Quant à l'inflexion « verte » qui – air du temps oblige – doit être donnée à l'action gouvernementale, il est surtout question que l'État aide massivement les trusts à réussir la transition vers des technologies « respectueuses de l'environnement ».

Si une taxe carbone n'a pas encore été décidée, comme c'est déjà le cas en Allemagne, où elle va renchérir le coût de l'essence et de l'alimentation pour la population laborieuse, le gouvernement y réfléchit. L'accord précise également que, si une nouvelle vague

de réfugiés survenait, le gouvernement pourrait prendre des mesures contre eux, en s'appuyant ponctuellement sur d'autres partis, et donc le FPÖ d'extrême droite ; cela permettrait aux Verts, qui ont toujours été opposés à cette démagogie xénophobe, de sauver la face... sans démissionner du gouvernement. Cela permet même déjà à leur chef, Werner Kogler, de prétendre qu'« il est possible de protéger le climat et les frontières en même temps ».

Pour le reste, le programme gouvernemental comporte une nouvelle série d'aides aux patrons, dont la baisse de l'impôt sur les sociétés de 25 à 21 %. Les dirigeants de l'industrie ont salué le nouveau gouvernement, tout en lui transmettant aussitôt leurs exigences, dont l'élévation à 67 ans de l'âge de la retraite.

L'Autriche est un pays riche et beaucoup de travailleurs ont le sentiment que la situation y est moins dure qu'ailleurs. Mais les attaques qui s'y déroulent et vont se poursuivre ne sont guère différentes de celles qui ont lieu partout en Europe. L'offensive des possédants est en marche et les travailleurs devront y riposter.

Henri Marnier



LUXEMBURGER WORT

Vote pour la participation au gouvernement au congrès exceptionnel des Verts.

Malte : les mafieux et leurs complices

Soupçonné d'être lié à l'assassinat d'une journaliste, le Premier ministre de Malte, Joseph Muscat, a fini par démissionner le 12 janvier.

Son successeur, Robert Abela, un avocat d'affaires du Parti travailliste lui aussi, et fils d'un ex-président, est un homme du sérail. Il a d'ailleurs annoncé qu'il continuerait « avec les recettes gagnantes » de son prédécesseur, et n'a aucunement évoqué l'affaire.

Le 16 octobre 2017, la journaliste Daphne Caruana Galizia était tuée par l'explosion à distance d'une bombe placée sous sa voiture. Elle enquêtait sur l'argent sale provenant des milieux mafieux et de leurs complices dans l'appareil d'État maltais. Si, deux mois plus tard, les trois exécutants de l'attentat étaient arrêtés, la recherche des commanditaires a traîné en longueur. Il a fallu toute la détermination des enfants de la journaliste pour qu'enfin, deux ans après les faits, soit arrêté Melvin Thomas, le recruteur des tueurs. Puis, de dénonciation en dénonciation, cela a été le tour du commanditaire, l'homme d'affaires Yorgen Fenech, qui a aussi des investissements très rentables en France dans le monde hippique et l'hôtellerie de luxe, puis du chef de cabinet du Premier ministre et de plusieurs ministres.

Il semblerait donc qu'une grande partie, sinon la totalité de l'appareil d'État soit gangrenée par le milieu des gangsters.

Située au cœur de la Méditerranée, à 100 kilomètres de la Sicile, la petite île de 493 000 habitants est un paradis fiscal pour les mafias proches ou plus lointaines (italiennes, russes, libyennes, américaines, etc.) qui cherchent à blanchir l'argent de la drogue, des jeux, des rackets et trafics en tout genre, ou de la prostitution. Aucun contrôle n'est effectué sur l'argent provenant d'Italie, la police et la douane ayant avant tout le regard tourné sur les migrants dans le but de les refouler, vu qu'ils arrivent les poches vides.

Ce qu'il est convenu d'appeler pudiquement l'optimisation fiscale s'étend bien plus largement qu'aux trafiquants. Malte a toujours été accueillante aux sociétés offshore qui plaçaient leurs capitaux dans l'île. Si son entrée dans l'Union européenne en 2004 a changé la forme des avantages octroyés aux sociétés étrangères, cela n'a pas remis en cause son statut de paradis fiscal, l'accord conclu en 2006 avec la Commission

européenne l'officialisant même. Ainsi, l'impôt sur les bénéfices des sociétés y est fixé à 5 %, alors qu'en France il est encore cette année de 28 %. Il n'est pas étonnant, dans ces conditions, de trouver parmi les clients des banques maltaises les noms de grandes sociétés françaises telles que PSA, Renault, Auchan et bien d'autres. En tout, 53 000 sociétés de différents États y sont immatriculées.

Mieux peut-être que ne le font les banques suisses, celles de Malte protègent les placements effectués par des possédants, à condition qu'ils soient résidents maltais. Or, quoi de plus facile que de le devenir, à condition de posséder au moins un million d'euros ? Depuis 2013, avec cette somme, il est possible d'acheter un passeport maltais, qui vient doubler celui que l'on possède et qui donne en plus

aux spéculateurs et trafiquants non européens la possibilité de voyager librement dans tous les pays de l'Union.

L'enquête sur l'assassinat de Daphne Caruana Galizia met le doigt là où ça fait mal, bien que ce ne soit un secret pour personne : sur la collusion entre les dirigeants politiques maltais, les mafias et les gangsters assassins.

Marianne Lamiral



Manifestation pour dénoncer l'assassinat de Daphne Caruana Galizia.

QUI SOMMES-NOUS ?

Lutte ouvrière

Union communiste (trotskyste),

membre de l'Union communiste internationaliste

L'Union communiste (trotskyste) qui publie *Lutte ouvrière*, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité. Celle-ci est menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle, dont la division en classes sociales repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone: 0148108620 - SARL au capital de 7622,45 euros, durée quarante-neuf ans à partir du 1^{er} janvier 1970 - Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. - Tirage: 12000 exemplaires. Impression: Paris Offset Print - 30 rue Raspail - 93120 La Courneuve - Commission paritaire des publications n° 1024 C 85576 - ISSN 0024-7650 - Distribué par les MLP (Messageries Lyonnaises de presse) - Dépôt légal janvier 2020.

Toute correspondance à LUTTE OUVRIÈRE - BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX

Soutenir financièrement Lutte ouvrière

Contrairement aux partis qui défendent l'ordre social, qui sont financés par la bourgeoisie à travers de multiples canaux, qui monopolisent les passages dans les grands médias, Lutte ouvrière ne peut compter, pour exister, éditer des affiches, des tracts, financer les campagnes électorales et toutes ses interventions, que sur ceux qui sympathisent avec son combat. C'est pourquoi nous faisons appel à vous. Les dons et cotisations versés à un ou plusieurs partis politiques ne peuvent excéder au total 7 500 euros par an. Si vous souhaitez nous soutenir financièrement, il est possible de payer par carte bancaire sur notre site ou de nous adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de : Association de financement du parti Lutte ouvrière,

en les remettant à un militant ou en les envoyant à l'adresse suivante : LUTTE OUVRIÈRE BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX. Merci d'indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit. En effet, les dons à un parti politique donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme. Seuls les dons inférieurs à 150 euros peuvent être versés en espèces. Ces dons en espèces donnent lieu à un reçu, comme tous les autres dons, mais n'ouvrent pas

droit à une réduction fiscale. Une personne physique ne peut verser un don que si elle est de nationalité française ou si elle réside en France. L'association de financement du parti Lutte ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. L'article 11-4 de la loi du 11 mars 1988 précise que les dons et cotisations d'une personne physique à un ou plusieurs partis politiques sont plafonnés à 7 500 euros par an. L'article 11-5 de cette loi dispose que « ceux qui ont versé des dons à un ou plusieurs partis politiques en violation de l'article 11-4 sont punis d'une amende de 3 750 euros et d'un an d'emprisonnement ».

Bulletin d'abonnement

Je souhaite m'abonner à Lutte ouvrière Lutte de classe

Nom Prénom.....

Adresse

Code postal..... Ville

Ci-joint la somme de :
Chèque à l'ordre de Lutte ouvrière ou virement postal : CCP 26 274 60 R Paris
à adresser à LUTTE OUVRIÈRE, BP 20029, 93501 PANTIN CEDEX

Tarif des abonnements	Lutte ouvrière		Lutte de classe
	6 mois	Un an	Un an
France, Outre-mer	20 €	40 €	15 €
Outre-mer avion	28 €	56 €	17 €
Reste de l'Europe	38 €	76 €	20 €
Reste du monde	46 €	91 €	24 €

Envoi sous pli fermé : tarifs sur demande.

Sur Internet

www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
contact@lutte-ouvriere.org

Vidéos
www.lutte-ouvriere.org/multimedia

Audio-LO
www.lutte-ouvriere-audio.org

Iran : le pouvoir fragilisé

L'unité nationale mise en scène par les dirigeants iraniens après l'assassinat du général Soleimani par l'armée américaine aura été de courte durée. La destruction en vol, le 8 janvier, d'un avion de ligne ukrainien transportant 176 passagers, la plupart d'origine iranienne, a provoqué des manifestations d'hostilité au régime des ayatollahs.

Après avoir nié toute responsabilité dans ce krach, le régime, par la voix du nouveau commandant en chef des Pasdaran, les Gardiens de la révolution islamique, a reconnu que le Boeing avait été abattu par un missile iranien « à la suite d'une erreur désastreuse ». Cette annonce a déclenché des manifestations de colère à Téhéran et dans plusieurs villes du pays. Elles ont été immédiatement réprimées par les Pasdaran, et pas seulement avec des gaz lacrymogènes. Il y a moins de deux mois, les dirigeants iraniens avaient réprimé à l'arme de guerre les manifestants qui protestaient contre l'augmentation brutale du prix du carburant, tuant au moins 300 personnes selon Amnesty International. Des milliers d'autres ont été emprisonnés.

La vie de plus en plus chère, les pénuries de produits courants et le chômage qui frappent durement la population iranienne résultent directement de l'embargo décrété par Trump en 2018, quand il a quitté l'accord sur le nucléaire. C'est pourquoi la provocation qu'a représentée l'assassinat à Bagdad de Soleimani, le chef des opérations extérieures de l'Iran, a permis aux dirigeants iraniens, Khamenei, le guide suprême, et Rohani, le président de la République, de faire vibrer la corde nationale. Ils ont réussi à rassembler peut-être plusieurs millions de personnes scandant « Mort à l'Amérique », lors des obsèques du chef des Pasdaran.

Mais cette union nationale est bien fragile. Si Trump et les États-Unis sont



ASSOCIATED PRESS - MONA HOBBEHEK

conspués, des fractions de plus en plus larges des classes populaires rejettent les dirigeants. Corrompus, voleurs de l'eau des paysans, incapables d'organiser les secours après les inondations qui ont frappé certaines régions, les hommes au pouvoir et leurs familles pompent les richesses du pays. Les dépenses du régime pour soutenir ses alliés et défendre ses intérêts politiques en Irak, en Syrie ou au Liban, au détriment des besoins élémentaires des Iraniens, pèsent lourd dans

le budget. Régulièrement, les ouvriers des grandes entreprises doivent faire grève pour recevoir leur salaire. Par deux fois, en janvier 2018 et en novembre 2019, des révoltes contre la cherté de la vie ont touché des dizaines de villes. À chaque fois les dirigeants islamiques étaient visés tandis que des lieux symboliques du pouvoir étaient saccagés.

Le mensonge des autorités au sujet de la destruction du Boeing ukrainien, dont une partie des passagers étaient des Iraniens

expatriés en Europe ou au Canada, a ému lui aussi, même si c'est sans doute d'abord au sein de milieux plutôt privilégiés.

Les oppositions et même les révoltes ne peuvent que se multiplier contre ce régime dictatorial et réactionnaire. Mais le sort des couches populaires ne changera durablement que si ouvriers et paysans réussissent à instaurer leur propre pouvoir, qui ne soit au service ni de la bourgeoisie iranienne ni de l'impérialisme.

Xavier Lachau

Sommet sur le Sahel : Macron comme au temps des colonies

Emmanuel Macron avait convoqué lundi 13 janvier à Pau les chefs d'État des cinq pays africains membres du G5 Sahel. Convoqué est bien le mot, et la conférence de presse tenue à l'issue de ce sommet a confirmé qu'ils n'étaient là que pour approuver les propos du chef de l'impérialisme français.

L'objectif du sommet était d'obtenir de ces cinq chefs d'État la confirmation qu'ils souhaitent la poursuite de l'engagement militaire de la France au Sahel, alors que monte dans la population un sentiment antifrançais. Des actions de protestation contre la présence française et celle des troupes de l'ONU ont lieu

au Mali, en particulier depuis l'attaque en octobre de camps militaires par les djihadistes, qui a causé la mort de dizaines de victimes. Vendredi 10 janvier une manifestation s'est déroulée à Bamako devant le monument de l'Indépendance, pour réclamer le départ des troupes militaires étrangères. On pouvait y voir des

députés du parti au pouvoir comme de l'opposition.

Lors de la conférence de presse à Pau, alors qu'un journaliste lui posait la question des résultats de l'intervention française, Macron a répondu avec sa morgue habituelle : « J'entends beaucoup de gens qui disent tout et n'importe quoi. Demandez-vous qui servent de tels discours, par qui sont payés les gens qui les tiennent ? Soit ils servent les intérêts des terroristes, soit d'autres puissances qui veulent que la France s'éloigne, et qui ont un autre

agenda, un agenda de mercenaires. » La population qui vit dans la plus totale insécurité devrait ainsi accepter de se faire traiter d'agent des terroristes si elle exprime le moindre doute ! Quant aux chefs d'État africains, sommés de s'exécuter, ils n'avaient plus qu'à se plier sans un mot aux ordres du maître qui ne voulait voir qu'une seule tête. C'est cela la « souveraineté nationale » que les troupes françaises sont censées défendre.

L'intervention militaire française au Sahel s'enlise chaque jour davantage, comme vient encore de le prouver la mort de 89 soldats nigériens. Un nouveau dispositif militaire a été rendu public, censé arrêter cette descente aux enfers. Les troupes seront concentrées sur la zone dite des trois frontières, entre Mali, Burkina et Niger, où se sont déroulées les dernières attaques djihadistes. Des officiers français seront intégrés aux forces armées des différents pays, ce qui veut dire qu'ils les dirigeront sur le terrain. 220 soldats français de plus seraient envoyés et un nouvel appel a été fait à des alliés européens. Bien peu soucieux de s'engager dans cette galère pour défendre une chasse gardée

de l'impérialisme français, ceux-ci se contentent pour l'instant d'y envoyer du matériel. Enfin, les États-Unis ont été priés de ne pas se désengager d'Afrique. L'État français n'étant quand même qu'un impérialisme de second ordre, il ne peut se passer de l'aide du grand frère américain, notamment en matière de renseignement.

Mais, si le problème n'était que militaire, cela se saurait. Depuis 2013 et l'opération Serval, puis l'opération Barkhane, on constate toujours la même impuissance. Le terreau du terrorisme, c'est d'abord la corruption et la faillite des États, dans ces pays où la domination impérialiste entretient une misère générale. L'intervention française ne risque pas d'y remédier, bien au contraire, car l'impérialisme a justement besoin de ces États pour continuer à piller ses anciennes colonies.

Il y a quelques semaines, Emmanuel Macron s'indignait que l'on puisse qualifier l'armée française d'armée coloniale. Ce sommet où il a convoqué les dirigeants de cinq pays du Sahel pour leur faire signer une déclaration rédigée à Paris montre bien que c'est la réalité.

Daniel Mescla



Macron et les chefs d'États malien, nigérien, burkinabé, mauritanien et tchadien.